



Assemblée générale

Soixante-huitième session

8^e séance plénière

Mercredi 25 septembre 2013, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Ashe (Antigua-et-Barbuda)

*En l'absence du Président, M. Touré (Guinée),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 9 h 15.

Allocution de M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Estonie.

M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ilves (parle en anglais) : Le thème central de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale est le développement durable. Avec ses trois principaux piliers, cela constitue un programme complet, encore plus complet avec l'ensemble de ses conditions préalables : la prévention des conflits; l'instauration de la paix et la sécurité dans les pays déchirés par la guerre, et la traduction des coupables en justice par l'application du droit international. Aider

les plus faibles à s'aider eux-mêmes; donner forme à des économies qui accordent plus d'attention aux questions sociales et environnementales et utilisent efficacement les technologies électroniques; protéger les droits de l'homme; soutenir l'état de droit et la démocratie : tout ceci fait partie intégrante du développement durable.

Le rapport du groupe de personnalités éminentes sur le programme de développement pour l'après-2015 indique que c'est aux gouvernements qu'incombe la responsabilité principale d'assurer un développement durable et d'améliorer la vie des populations sur leurs territoires. Mais une véritable durabilité ne peut être mise en œuvre que si nous en inculquons la notion dans les modes de penser fondamentaux des gouvernements, des sociétés, des personnes et de la communauté internationale tout entière.

Permettez-moi de commencer par ce qui est manifestement et indéniablement la situation la plus insoutenable au monde en ce moment : le conflit en Syrie. On l'a dit des milliers de fois et on doit le répéter encore : l'utilisation d'armes chimiques est inacceptable en quelques circonstances que ce soit et doit faire l'objet d'une condamnation totale et sans réserve. Il est clair que les armes chimiques doivent être détruites rapidement et de manière vérifiable. C'est pourquoi l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et le Conseil de sécurité doivent – et j'insiste sur le « doivent » – agir

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

13-48558(F)



Document adapté

Merci de recycler



et convenir des termes juridiquement contraignants qui permettront de régler cette question au plus tôt, de préférence conformément au Chapitre VII de la Charte.

Même sans l'utilisation d'armes chimiques, les actions militaires et la brutalité qui se sont produites en Syrie ont provoqué des souffrances et une catastrophe humanitaire aux proportions inimaginables. Plus de 110 000 personnes ont été tuées, et des millions de réfugiés et de personnes déplacées sont éparpillés dans la région. Sept millions de Syriens environ ont un besoin urgent d'assistance.

S'il n'existe pas de solution rapide ou facile à cette situation complexe, nous devons faire tout ce que nous pouvons pour soulager les souffrances humaines. L'Estonie est l'un des nombreux pays qui s'efforcent d'aider ceux qui ont dû fuir de leur foyer et de protéger les membres les plus vulnérables de la société : les femmes et les enfants. Je voudrais également saluer l'excellent travail de l'UNICEF, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et des travailleurs humanitaires en Syrie qui, souvent au risque de leur vie, ont réussi à organiser l'aide et à la délivrer.

Les preuves réunies par la Commission d'enquête internationale indépendante indiquent que des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des violations flagrantes des droits de l'homme ont été perpétrés de manière systématique en Syrie. L'Estonie fait partie des pays qui se sont associés à l'initiative de la Suisse en janvier, laquelle demande au Conseil de sécurité de déférer la situation syrienne à la Cour pénale internationale. Il incombe également à la communauté internationale de protéger les populations, si leurs gouvernements n'assument pas cette responsabilité.

Je voudrais, en revanche, parler d'un pays et d'un conflit où l'espoir a de nouveau été rétabli récemment. L'élection présidentielle pacifique et transparente qui s'est déroulée au Mali a ouvert la voie à l'optimisme. Le nouveau Président élu a un grand nombre de tâches importantes à accomplir, à commencer par la réconciliation entre le sud et le nord du pays, et je peux vous assurer que l'Estonie fait partie des pays qui continueront à fournir de l'aide si nécessaire.

Je me risquerai même à dire qu'un autre pays dont l'avenir semble prometteur est l'Afghanistan. Je crois que la responsabilité et l'appropriation nationale permettent aux peuples d'être maîtres de leur destin, et je peux voir que les Afghans veulent saisir cette chance.

La communauté internationale doit continuer à aider ce pays afin d'assurer que les efforts déployés portent leurs fruits.

Partenaire de longue date de l'Afghanistan, l'Estonie demeure déterminée à continuer d'appuyer ce pays au-delà de 2014, en formant et en finançant les Forces nationales de sécurité afghanes et en continuant à soutenir les progrès du pays en matière d'éducation, d'autonomisation des femmes, d'état de droit et de santé.

En revanche, force est malheureusement de constater que certains conflits peuvent surprendre par leur longévité. Depuis des années, l'Estonie souligne que la communauté internationale ne doit pas – j'insiste, ne doit pas – se désintéresser des conflits qui persistent autour du Haut-Karabakh, ainsi qu'en Géorgie et en Moldova. Si les parties concernées ne font pas preuve de la volonté nécessaire, aucune solution durable ne pourra être trouvée.

Chaque année, plus d'un demi-million de personnes meurent en conséquence de transferts d'armes irresponsables ou illégaux. D'énormes quantités d'argent et de ressources sont consacrées aux armes, souvent aux dépens de nécessités beaucoup plus essentielles. Nous considérons que l'adoption, en juin, du Traité sur le commerce des armes dans le cadre de l'ONU marque une étape historique pour la communauté mondiale.

En tant que membre responsable de la communauté internationale, l'Estonie apporte son ferme appui et sa contribution aux activités de la Cour pénale internationale et des tribunaux spéciaux créés par le Conseil de sécurité. Nous continuons d'appeler davantage d'États à ratifier le Statut de Rome et ses amendements relatifs au crime d'agression. L'adhésion universelle au Statut est essentielle pour garantir que les auteurs des crimes les plus graves qui touchent l'ensemble de la communauté internationale auront à rendre compte de leurs actes. La responsabilisation et la prévention des atrocités comptent parmi les priorités de l'Estonie pendant son mandat au sein du Conseil des droits de l'homme, ainsi que les droits des femmes et des enfants, qui souffrent de manière disproportionnée pendant les conflits armés.

Le programme de développement pour l'après-2015 devrait s'attacher à transformer les objectifs du Millénaire pour le développement en objectifs de développement durable. Nous nous sommes rendu compte dans l'intervalle que les objectifs du Millénaire auraient dû davantage s'efforcer d'atteindre les groupes

les plus pauvres et les plus marginalisés de la société. La principale difficulté que présentent les négociations pour l'après-2015 sera de formuler et d'obtenir un accord mondial concernant un ensemble concret et mesurable d'indicateurs du développement axés autour des trois dimensions du développement durable et privilégiant l'élimination de la pauvreté. Ces objectifs doivent faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte, et doivent être applicables et réalisables dans tous les pays.

Dans de nombreuses sociétés, les femmes et les filles sont les principaux vecteurs du développement. Ne pas leur permettre de réaliser tout leur potentiel grâce à l'éducation, à des possibilités d'emploi décent, et à des services de santé essentiels reviendrait à ne tenir aucun compte du potentiel que recèle la moitié de l'humanité. Il est également important de rappeler que les personnes handicapées, qui ont souvent beaucoup de mal à accéder aux services sociaux de base et à des possibilités d'emploi décent, constituent l'un des segments les plus oubliés de la société.

Certes, l'aide publique au développement continuera à l'avenir de jouer un rôle important dans le développement durable de nombreux pays, mais elle ne peut se substituer au flux d'investissements privés internationaux, ni aux ressources mobilisées au niveau national. En conséquence, il est nécessaire que des synergies s'établissent entre les différentes sources de financement, de meilleures politiques et une prise en main nationale forte. Cela étant, les principaux vecteurs du développement durable sont des politiques économiques responsables et sans exclusive. Pour promouvoir la croissance, un recours massif aux solutions offertes par les technologies modernes de l'information et des communications est primordial. Elles sont la clef de voûte d'une meilleure gouvernance, de l'accès aux services publics, de la création d'emplois, de la transparence, de la responsabilité et de la participation de la société civile.

Cela m'amène à deux points qui revêtent une importance mondiale : la cybersécurité et la liberté d'Internet. Elles ne sont aucunement incompatibles et sont même intrinsèquement liées. En outre, elles exigent un modèle de gouvernance multipartite d'Internet. La liberté d'opinion et d'expression, en ligne ou hors ligne, est une pierre angulaire de toute démocratie et compte parmi les droits fondamentaux. L'an dernier, le Conseil des droits de l'homme lui-même a affirmé ce principe. Je suis heureux que le Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les progrès de la téléinformatique

dans le contexte de la sécurité internationale ait réaffirmé l'importance du droit international pour promouvoir un cyberspace ouvert, sûr et accessible.

Dans le cadre de notre lutte contre la cybercriminalité, il est indispensable que chacun contribue à la sensibilisation et à la prévention, des utilisateurs privés aux grands fournisseurs d'infrastructure essentiel et de services de Cloud. Sensibiliser les dirigeants politiques et les gouvernements nationaux est tout aussi important : la cybercriminalité peut avoir des conséquences graves sur la sûreté et la prospérité nationales. Pourtant, la Convention sur la cybercriminalité adoptée en 2001 par le Conseil de l'Europe, et rebaptisée depuis Convention de Budapest pour tenir compte de l'origine internationale de ses participants, reste pour l'instant le seul instrument international juridiquement contraignant consacré à la cybercriminalité. Il va sans dire que plus les pays qui y accèdent sont nombreux, plus elle aura de poids. Nous trouvons étonnant que les pays sources du plus grand nombre d'actes de cybercriminalité n'aient pas rejoint la Convention, alors qu'ils insistent dans d'autres domaines sur la primauté du droit international.

L'ONU joue et jouera un rôle de premier plan pour faire prévaloir le développement durable dans le monde. Cela étant, les gouvernements peuvent et doivent mettre la main à la pâte. Ainsi, l'Estonie est fière de continuer à appuyer les initiatives de la société civile pour contribuer au développement durable. Environ la moitié des pays du monde ont rejoint notre initiative « Let's Do It! » (Allons-y !), qui vise à donner à tous un environnement de vie plus propre et à contribuer à l'épanouissement écologique de notre planète.

Restons très vigilants et à l'écoute de tous les éléments qui empêchent notre bien-être collectif d'évoluer, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Unissons-nous dans cet effort commun.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Estonie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ricardo Martinelli Berrocal, Président de la République du Panama

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Panama.

M. Ricardo Martinelli Berrocal, Président de la République du Panama, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ricardo Martinelli Berrocal, Président de la République du Panama, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Martinelli Berrocal (*parle en espagnol*) : C'est un grand honneur pour mon pays que de pouvoir adresser ici nos félicitations à M. Ashe pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session. Il peut compter sur l'appui inconditionnel de la délégation du Panama durant son mandat de Président de cette auguste enceinte. On ne peut imaginer thème plus approprié et mieux fondé pour ce débat de haut niveau que celui sur lequel nous faisons porter notre réflexion : « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain ». Ce thème nous invite en effet à réaffirmer notre engagement de continuer d'œuvrer à un accord sur le nouveau programme de développement, un programme qui soit au service de nos peuples et de notre planète.

Les 13 années qui se sont écoulées depuis que nous avons défini la voie du développement avec les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont vu le plus rapide recul de la pauvreté de l'histoire de l'humanité. À cet égard, c'est avec un immense plaisir que nous, Panaméens, étudions les rapports qui indiquent que près d'un demi-milliard de personnes de moins dans le monde vivent maintenant sous le seuil de pauvreté, que les taux de mortalité infantile ont été réduits de 30 % et que les décès dus au paludisme également ont été réduits d'un quart, entre autres. Le Panama a présenté trois rapports nationaux sur les OMD, qui ont mis en évidence les progrès accomplis par notre pays dans l'amélioration des conditions de vie de notre population, le traitement prioritaire de la pauvreté dans notre programme social et l'intervention de l'État aux fins de la réalisation d'objectifs clairs, concrets et mesurables devant permettre de réduire la pauvreté et de combler les inégalités. À cet égard, nous avons obtenu des progrès notables dans différents domaines et nous devons redoubler d'efforts pour donner aux citoyens

panaméens un avenir meilleur et pour que tous puissent bénéficier des avantages d'un Panama meilleur.

En 2012, le Panama a reçu, parmi 17 autres pays, le prix des Amériques 2012 dans la catégorie « élimination de la pauvreté et de la faim », et tout dernièrement c'est l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture qui a reconnu que le peuple panaméen avait réalisé la cible 1.C du premier objectif – réduire de moitié, entre 1990-1992 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim –, en ramenant ce chiffre à moins de 5 %. Nous sommes fiers de ce que nous avons pu réaliser.

Pour la première fois de l'histoire, l'humanité possède les moyens technologiques et économiques et les structures politiques et sociales permettant d'éliminer l'extrême pauvreté. Grâce à un programme de développement coordonné entre les secteurs public et privé et la société civile, nous pouvons mener à bien un processus utile qui modifiera la donne et bénéficiera à tous. De par ses capacités et la portée de son action, l'Organisation des Nations Unies a joué un rôle de facilitateur, qu'il n'est donné de jouer à nulle autre organisation, en matière de coordination de ce débat mondial sur le développement, et il lui incombe tout particulièrement, vis-à-vis de ses États Membres, de fournir l'information, la réflexion analytique et l'expérience qu'elle a du terrain.

À cet égard, je tiens à remercier le Secrétaire général d'avoir mis sur pied une équipe spéciale des Nations Unies, et en particulier d'avoir convoqué le Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015, dont les efforts extraordinaires nous permettent aujourd'hui d'avoir une vision plus claire aux fins d'un débat plus productif sur la voie à suivre. Le programme pour l'après-2015 doit rester axé avant tout sur l'élimination de la pauvreté extrême de la surface de la terre dans des délais fixés. Les pays ont beaucoup appris sur le développement. Nous nous sommes rendu compte qu'un développement qui n'est pas durable ne mérite tout simplement pas le nom de développement.

Les OMD sont muets en ce qui concerne les conflits et l'incidence de la violence sur le développement mondial. Ils ne mentionnent pas non plus les incidences et l'importance du développement pour les institutions garantissant la liberté d'expression et l'état de droit. Le Gouvernement de la République du Panama considère que nous devons intégrer les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable

pour pouvoir avancer de façon viable et nous appuyer à cet égard sur l'action entreprise suite aux décisions adoptées à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, à Rio, et sur les travaux issus des réunions de haut niveau convoquées pour la mise en place d'un forum politique de haut niveau.

L'inégalité persiste encore dans le monde et elle est encore très présente dans notre discussion. Quelque 1,2 milliard de personnes ne représentent que 1 % de la consommation mondiale. La République du Panama a mené à bien ses réformes dans les domaines du commerce et des politiques fiscales, et en matière de transparence. De même, nous avons passé en revue la réglementation des marchés financiers et notre productivité, en conséquence de quoi nous avons tracé la voie qui nous permettra de parvenir au développement, dans la mesure de nos possibilités. Il est clair que les défis sont toujours plus grands et différents de ceux qui précèdent.

Le financement du développement n'est pas chose facile mais nos capacités sont grandes et les modes de production sont sans cesse plus viables et plus équitables. Le Panama adhère à la proposition de placer le développement durable au cœur du programme pour l'après-2015 et de ne laisser personne à la traîne.

La promesse originale des OMD doit être honorée et cette nouvelle trajectoire de développement doit passer de la simple réduction de la pauvreté à l'élimination complète de l'extrême pauvreté. De même, la lutte contre les inégalités doit être un aspect essentiel de notre programme de développement, lequel doit se mesurer à l'aune de l'inclusion sociale engendrée par la croissance économique. La promotion et la protection des droits de l'homme universels doivent être partie intégrante du programme de développement pour l'après-2015. De la même manière, les institutions et l'état de droit doivent être considérés comme concourant au développement des pays. La viabilité de notre planète est également cruciale, non seulement pour le développement de nos populations, mais aussi pour leur survie. Le règlement des problèmes environnementaux mondiaux doit être une priorité du programme de développement. Voilà pourquoi nous appuyons l'intégration des objectifs de développement durable au programme pour l'après-2015.

Les Panaméens considèrent que rien de ce dont nous parlons dans cette salle ne sera efficace si nous ne forçons pas une alliance mondiale. C'est un nouvel esprit de responsabilité mutuelle qu'il nous faut pour

appuyer le programme pour l'après-2015 et le travail qu'effectue l'Organisation des Nations Unies à cette fin.

Il est indiscutable que le programme de développement pour l'après-2015 dépendra d'alliances économiques et de financements nouveaux. Il est inconcevable de mener à bien le programme pour l'après-2015 sans l'appui actif du Groupe des Vingt et des institutions de coopération économique et de gouvernance, comme le Fonds monétaire international ou l'Organisation mondiale du commerce. Le Président de l'Assemblée générale a une occasion historique de promouvoir le cadre mondial de développement, avec tous ces dirigeants réunis dans cette salle avec un seul thème en tête. Nous sommes convaincus, tout autant que le Président de l'Assemblée, qu'une direction politique efficace émanant de la réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement et de son forum peut donner l'impulsion décisive qu'il nous faut pour apporter un changement légitime à notre programme pour l'après-2015.

Tandis que nous réfléchissons au programme de développement pour l'après-2015, nous ne pouvons laisser de côté les buts et principes qui ont présidé à la création de l'Organisation, aux fins du maintien de la paix mondiale et du plein respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales de tous les habitants de la planète, sans discrimination aucune.

À cet égard, nous ne saurions laisser passer cette occasion d'exprimer la vive préoccupation du Panama, comme d'une grande partie des membres de l'Assemblée, face à la grave situation que connaît la Syrie. Nous condamnons de la façon la plus énergique l'utilisation d'armes chimiques contre la population civile en Syrie. Nous partageons l'avis que de tels actes constituent un crime contre l'humanité, qu'ils doivent faire l'objet d'une enquête et être punis conformément aux normes du droit pénal international en vigueur. Nous en appelons énergiquement à tous les membres du Conseil de sécurité afin qu'ils assument leur responsabilité de faire respecter le droit international humanitaire et les normes internationales de protection des droits fondamentaux du peuple syrien.

Nous sommes préoccupés par l'escalade de la violence au Moyen-Orient et par les menaces voilées et ouvertes concernant l'emploi d'armes nucléaires, qui enfreignent le droit des pays et des peuples à vivre en paix sur leur territoire. Cette Organisation mondiale a le devoir suprême de se prononcer clairement et sans équivoque pour la défense de la paix mondiale et du

droit de l'humanité à continuer de vivre sur la planète. En cette période cruciale pour notre vie et notre survie, nous ne saurions nous faire à l'idée qu'il ne se passe rien de grave et que la vie continue après que le champignon atomique ait prononcé son verdict final de mort définitive pour chacune des espèces qui vivent sur cette planète. Au Moyen-Orient, le nombre de parties intéressées qui sont dotées de la puissance et des capacités nucléaires nécessaires pour introduire et mener des essais des armes de destruction massive dans une situation de conflit est suffisamment important pour que nous, qui sommes réunis en ces lieux, n'ignorions pas ce qui se passe. Ce n'est pas le moment de nous enterrer la tête dans le sable comme l'autruche, qui croit ainsi éloigner le danger et se sauver la vie. L'heure est au contraire à la prise de responsabilité collective, et nous devons défendre fermement et de manière responsable la paix mondiale et la vie.

J'informe l'Assemblée générale que mon gouvernement a pris connaissance d'une demande présentée par le Gouvernement de la République du Nicaragua à la Commission des limites du plateau continental, entité créée en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, en vue d'étendre les limites de son plateau continental au-delà des 200 milles marins. Sans préjuger du droit de la République du Nicaragua à présenter cette demande, conformément au paragraphe 8 de l'article 76 de ladite Convention, mon gouvernement tient à exprimer énergiquement sa profonde préoccupation, car le tracé qui figure dans la demande nicaraguayenne empiète indiscutablement sur notre espace maritime et les traités que nous avons conclus avec les pays voisins, ce qui réduit notre superficie maritime de 49 892,54 kilomètres carrés.

La profonde préoccupation que ressentent le peuple et le Gouvernement panaméens n'est pas liée au fait que le Gouvernement nicaraguayen frère souhaite étendre son plateau continental, mais plutôt au fait qu'en tant que pays unis par des liens d'amitié, de proximité géographique, de voisinage régional et d'intégration politique et économique, nous n'avons pas été consultés avant la présentation de cette demande afin de pouvoir en examiner toutes les répercussions possibles. La République du Panama, conformément à sa constitution nationale, respecte les normes du droit international. Ainsi, elle a toujours reconnu la juridiction de la Cour internationale de Justice comme l'un des moyens de règlement pacifique des différends envisagés au Chapitre VI de la Charte des Nations Unies.

De même, il convient de signaler que conformément à l'article 59 du Statut de la Cour internationale de Justice, les décisions rendues par le tribunal international suprême ne doivent bénéficier ni porter préjudice aux États tiers. C'est la raison pour laquelle mon gouvernement se voit contraint de rejeter catégoriquement la tentative de délimitation de ses frontières maritimes par la République sœur du Nicaragua, car cela porte atteinte aux traités qui la lient à la République du Panama, traités que nous appliquons de bonne foi, ainsi qu'à nos droits maritimes légitimes reconnus et acceptés par la communauté internationale. Je vais donc utiliser tous les moyens de recours possibles en vertu du droit international pour faire échec à la demande formulée en ce sens par la République du Nicaragua. Toutefois, à l'occasion de la présente session de l'Assemblée, les Ministres des affaires étrangères des deux pays ont lancé un processus en vue de régler le différend qui nous oppose, et j'espère que nous trouverons rapidement une solution satisfaisante.

Je vais maintenant aborder une troisième question qui revêt une grande importance aux yeux du Panama : l'affaire du navire marchand nord-coréen, *Chong Chon Gang*, qui est immobilisé au Panama depuis mi-juillet. Mon pays, en tant qu'État Membre de ce forum mondial, respecte les normes et règlements de ses organes internes. L'article 4 de notre constitution nationale stipule que le Panama respecte les normes du droit international. Nous fondons toutes les mesures que nous prenons en tant que nation sur ce principe. Le navire en question transportait du matériel de guerre non déclaré en provenance de la République de Cuba et en direction de la Corée du Nord. Sur la base des renseignements que nous avons obtenus, nous avons arraisonné ce navire avant qu'il n'emprunte le canal parce, qu'il était possible qu'il transporte de la drogue. Après la saisie du navire, nous avons découvert, cachée sous 200 tonnes de sucre non raffiné, une énorme quantité d'armes et de matériel de guerre – ce qui, par définition et de par la destination de ce chargement, constitue une violation claire des ordres édictés par le Conseil de sécurité par le biais du Comité de sanctions.

Conformément à ces ordres, mon gouvernement a contacté un groupe d'experts et l'a invité à se rendre au Panama pour vérifier cette découverte et confirmer notre impression initiale, telle qu'elle a été exposée par le procureur antidrogue qui a lancé l'enquête en vertu du droit national. Ce groupe a inspecté la cargaison et a présenté un rapport préliminaire, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Les faits sont

à présent entre les mains du Conseil de sécurité, et mon gouvernement tient à souligner l'importance des mesures qu'il a prises, non seulement en tant qu'État Membre, mais également en vue de promouvoir le respect des décisions de l'Organisation et la coexistence pacifique entre les pays. Cette situation crée un précédent inédit qui ne se reproduira probablement pas, au moins sur notre continent. C'est pourquoi je tiens à en souligner l'importance aujourd'hui. Le Panama a accompli son devoir d'État Membre, et ce en dépit des risques encourus, de coûts élevés et de conséquences potentielles à définir en vertu du droit panaméen, conformément aux résolutions 1718 (2006), 1874 (2009) et 2094 (2013) du Conseil de sécurité.

En tant que Président d'un pays souverain, je ne suis pas venu ici pour demander que l'on prenne des mesures contre les pays impliqués dans cet incident. Le Panama demande simplement à ce que soit reconnu le fait qu'il a agi en montrant sa détermination à respecter les règles édictées par l'ONU. Nous respecterons le résultat de l'enquête, et nous tenons à ce qu'il soit bien clair que nous n'avons aucun problème avec les pays concernés par cette affaire. C'est pourquoi elle ne peut être réglée au niveau bilatéral. Le Panama a fait son devoir, et il incombe maintenant à l'ONU d'accomplir le sien à une époque où le respect du droit international est le seul moyen de régler les problèmes délicats qui menacent la coexistence pacifique et humaine entre les peuples du monde.

Le Panama et les Panaméens sont soucieux de voir leur contribution justement reconnue, car elle constitue un précédent important dans notre hémisphère. Nous prions la communauté internationale d'appliquer les formules et les solutions qui visent à rétablir la paix. Le Panama réitère sa position historique, à savoir que la médiation et le dialogue doivent être des moyens privilégiés en vue de régler tous les conflits en cours dans la région et de rechercher des solutions qui protègent le droit des peuples à vivre et à travailler en paix.

À l'approche de la fin de mon mandat et puisqu'il s'agit de ma dernière intervention devant l'Assemblée générale, j'ai le sentiment d'avoir accompli mon devoir en laissant le Panama dans la situation privilégiée qu'il occupe actuellement au niveau mondial. Nous laissons un héritage de stabilité sociale et politique et de croissance économique élevée dans toute la région latino-américaine, et nous avons contribué à la recherche et à la construction du bien commun de

la nation panaméenne. Je vais énumérer quelques statistiques favorables qui illustrent notre croissance et notre bien-être social, statistiques publiées par des organismes internationaux et qui sont donc tout à fait crédibles. Selon les statistiques fournies par l'ONU en ce qui concerne l'indice de développement humain en 2012, le Panama est un pays au développement humain élevé, avec un indice de 0,780 pour une moyenne de 0,741 en Amérique latine et de 0,694 dans le reste du monde.

Notre pays compte 3,63 millions d'habitants, 1,83 million d'hommes et 1,79 million de femmes, d'après le *Rapport sur le développement humain (2013)* du Programme des Nations Unies pour le développement. Toujours selon ce rapport, le taux d'alphabétisation est de 94,1 % au Panama. Le pays investit 4,6 % de son produit national brut dans les dépenses publiques consacrées à la culture et à la santé, la proportion la plus élevée en Amérique centrale, d'après la Trésorerie générale de la République. L'espérance de vie moyenne dans mon pays est de 76,3 ans, d'après le *Rapport sur le développement humain (2013)*.

S'agissant de l'exercice des droits politiques, Freedom House nous a décerné la note la plus élevée en 2012. En matière de compétitivité, dans le classement de l'indice de la compétitivité mondiale du Forum économique mondial établi en 2013, le Panama occupe la 48^e place sur les 148 pays dont la situation a été examinée, et Fitch a revu à la hausse sa note relative à l'investissement, la portant de BB+ à BBB, qui indique une perspective stable. Moody's nous a donné la note BAA2, qui indique également une perspective stable et, Standard and Poors a relevé notre note de BB+ à BBB, qui signifie également une perspective stable.

Le dernier rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement indique que le Panama est l'un des pays d'Amérique latine les mieux classés pour la connectivité maritime. D'après l'indice 2013, le Panama a obtenu une meilleure note, passant de 42,38 à 44,88, de même que le Mexique, dont la note est passée de 38,81 à 41,80, tandis que la note du Brésil a baissé, passant de 38,53 à 36,88. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes estime que le Paraguay est en tête en Amérique latine en matière de croissance, avec une hausse de 12,5 % de son produit intérieur brut (PIB), devant le Panama, avec 7,5 %. Le Fonds monétaire international estime que la croissance du PIB de la région en 2013 devrait s'établir à 11 % pour le Paraguay et à 9 % pour le Panama.

Pour résumer, le Panama est fermement engagé sur la voie d'un développement complet et, avec l'appui de la communauté internationale, nous continuerons, de manière responsable, à relever les défis auxquels nous devons toujours faire face afin d'assurer un développement durable pour le bien-être de tous nos concitoyens.

L'année 2013 est marquée par d'importantes manifestations internationales organisées dans notre pays. Nous aurons bientôt l'honneur d'accueillir pour la deuxième fois le Sommet ibéro-américain des chefs d'État et de gouvernement, qui se penchera sur la situation de la communauté ibéro-américaine dans le nouveau contexte mondial, dans ses aspects politique, économique, social et culturel. En novembre, nous accueillerons également la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, montrant ainsi la priorité que notre pays accorde à la lutte contre la corruption comme facteur de développement. Dans le même esprit, nous continuerons de promouvoir des projets pour l'installation dans notre pays du Centre logistique régional d'aide humanitaire et du Centre régional des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Ce projet sera notre contribution à la communauté internationale, qu'il s'agisse des acteurs humanitaires ou du système des Nations Unies, et une manifestation de notre plein appui aux efforts qu'ils déploient en faveur des plus démunis.

Je suis un homme optimiste. J'ai foi dans l'intelligence humaine, dans la capacité de notre espèce de reconnaître les erreurs et les dangers pour changer de cap et assurer sa viabilité sur cette planète. En outre, le pays d'hommes et de femmes que je dirige rêve lui aussi d'un monde uni par son respect de la vie et par la façon dont il apprécie et chérit l'énorme patrimoine culturel constitué par des générations après générations d'êtres humains. Je suis convaincu que, quelle que soit l'ampleur des difficultés et dangers à venir, nous trouverons un moyen d'y faire face et de les surmonter en faisant preuve de courage et d'intelligence. Je ne saurais manquer d'appeler l'attention sur les grands dangers qui nous entourent aujourd'hui, et de rappeler que ce n'est que par des mesures concertées et responsables que nous serons en mesure de surmonter cette période difficile que traverse notre espèce : les êtres humains.

Aujourd'hui, le multilatéralisme lui-même est mis à l'épreuve. Nous devons faire face à un des moments les plus graves et les plus décisifs de l'histoire de notre planète et de l'humanité. Il s'agit d'un moment sans

précédent, et l'Organisation devra prendre des décisions graves afin de s'acquitter de ses responsabilités envers nos populations au moyen de résultats concrets. Les gouvernements du monde doivent veiller en priorité à élever le niveau des débats afin que le contrat ambitieux passé avec l'humanité et notre planète soit honoré à temps. Si nous ne le faisons pas et si nous laissons les passions qui conduisent des peuples et des pays à des conflits et à des guerres se déchaîner, alors, je suis convaincu que, avec toutes les forces destructrices qui existent, il y aura peu de possibilités pour l'humanité sur la terre.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Panama de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Ricardo Martinelli Berrocal, Président de la République du Panama, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Côte d'Ivoire.

M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S.E. M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ouattara : Tout comme les chefs d'État et de gouvernement qui m'ont précédé à cette tribune, je voudrais à mon tour, au nom de la délégation ivoirienne et en mon nom propre, adresser à M. Ashe nos chaleureuses félicitations pour sa brillante élection à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-huitième session. Je voudrais surtout saluer tout particulièrement le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, pour son action à la tête de notre Organisation et son engagement pour la paix et le développement dans le monde. Je saisis cette heureuse opportunité pour lui renouveler, au nom de mes pairs de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), notre gratitude pour son implication

personnelle dans le règlement des conflits en Afrique et singulièrement dans la sous-région ouest africaine.

Avant d'aborder le thème de la présente session et au moment où j'interviens pour la seconde fois devant l'Assemblée, je tiens à renouveler la reconnaissance du peuple ivoirien pour l'action que l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale continuent de jouer à nos côtés. En effet, grâce à ce précieux soutien, la Côte d'Ivoire est aujourd'hui au travail et a repris le chemin du développement économique et social, pour le bien-être de tous les Ivoiriens. Mon pays est en pleine reconstruction, après s'être doté d'institutions crédibles et démocratiques au terme d'élections libres et transparentes. La réconciliation nationale et le dialogue politique se poursuivent dans un climat apaisé. Nous sommes conscients des défis qui restent à relever, mais nous sommes sur la bonne voie.

Le thème retenu pour la présente session, à savoir « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain » nous interpelle tous, individuellement et collectivement, sur notre capacité de relever le défi du développement. Alors que nous approchons de la date cible de 2015 pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, il convient de souligner que d'importants progrès ont été accomplis par la plupart des pays, et de nous féliciter de la détermination de l'ensemble des gouvernements de poursuivre leurs efforts, afin de tenir les engagements du Millénaire.

Même si beaucoup reste à faire et si les progrès affichés peuvent masquer des réalités nationales et régionales diverses, la dynamique actuelle semble irréversible en dépit d'un contexte économique particulièrement difficile. Nous devons nous atteler à consolider les résultats positifs obtenus dans certains domaines comme la scolarisation dans le primaire, la couverture vaccinale et le ralentissement de la propagation du VIH/sida. Nous devons également résoudre les questions de sécurité alimentaire, de sécheresse, d'accès à l'eau potable et de lutte contre la pauvreté, qui continuent d'être des sujets de préoccupation majeure pour nos États.

En adoptant les objectifs du Millénaire pour le développement, nous avons la responsabilité collective et l'ambition d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens, et d'accélérer ainsi le développement de nos pays. En ce qui concerne mon pays, la Côte d'Ivoire, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, qui stagnait en raison de

la crise sociopolitique, connaît aujourd'hui une dynamique nouvelle, grâce aux bonnes performances de notre économie. C'est dans ce climat favorable que le Gouvernement a mis en place un ambitieux programme de reconstruction, qui s'appuie sur le plan national de développement de 2012 à 2015, et dans lequel les investissements sociaux occupent une place de choix. Ainsi, ce programme accorde d'importants investissements aux domaines de l'enseignement, de la santé et des infrastructures sociales de base. Le Gouvernement, qui a également érigé au rang de priorité nationale la création d'emplois, notamment l'emploi des jeunes, souhaite atteindre l'objectif de la création d'environ 200 000 emplois par an, ce qui est considérable compte tenu de la taille de notre pays.

À l'heure du bilan, nous devons nous rendre à l'évidence que le monde a besoin de davantage de solidarité pour atteindre les objectifs du Millénaire. Il nous faut donc adopter une approche globale, qui permettra à nos pays de bâtir des modèles de développement durables plus justes et plus respectueux de nos spécificités. Le continent africain, qui affiche un retard par rapport à l'échéance de 2015, peut cependant compter sur son poids croissant dans l'économie mondiale en raison de sa forte croissance. C'est pour cela que mon pays adhère à la définition d'un programme pour l'après-2015, afin de forger un consensus nouveau autour d'une nouvelle génération d'objectifs de développement durable, s'appuyant sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le monde auquel nous aspirons ne sera possible que si nous relevons le défi de la paix et de la sécurité, mais aussi celui de la démocratie à travers le retour aux valeurs de la Charte des Nations Unies. Trop de guerres et de conflits continuent de déchirer l'humanité et de miner les efforts de développement de nombreux pays. Nous devons collectivement y mettre fin, en privilégiant les seuls intérêts des peuples, grâce aux instruments dont nous sommes dotés. C'est en renouvelant les fondements de notre solidarité que nous parviendrons à enrayer les nouvelles menaces telles que le terrorisme, la criminalité transfrontalière, le trafic de drogue et d'armes, la traite des êtres humains et la piraterie maritime. L'assaut terroriste d'une rare violence qui a endeuillé notre pays frère, le Kenya, en est la manifestation et nous rappelle l'urgence d'une action collective contre cette menace. Nous condamnons avec la plus grande fermeté cet acte ignoble et barbare, qui nous montre que la lutte contre le terrorisme est un combat sans répit qui doit changer notre perception de

la sécurité. Dans ces moments de grande douleur, je voudrais, au nom de mon pays et de l'Afrique de l'Ouest, témoigner au peuple frère du Kenya et à son Président, notre compassion et notre soutien.

La gouvernance internationale doit se démocratiser et incarner davantage le consensus universel et les valeurs de nos nations. En effet, le monde a besoin de se reconnaître dans ses institutions afin de lutter efficacement contre les menaces de ce nouveau siècle. L'Afrique de l'Ouest est consciente de la menace que fait peser sur son développement la dégradation des conditions de sécurité et la prolifération de nouveaux facteurs d'instabilité. C'est donc à juste titre que les chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) mettent tout en œuvre avec détermination, et avec l'appui de la communauté internationale, pour le rétablissement et la préservation de la paix dans notre région. C'est pourquoi nous avons accueilli avec une grande fierté et une grande satisfaction le rétablissement de l'intégrité territoriale du Mali et la bonne tenue de l'élection présidentielle dans ce pays.

Ces succès ne doivent toutefois pas cacher les énormes défis auxquels notre région reste confrontée. J'invite donc la communauté internationale à tirer les leçons du conflit au Mali et à soutenir la CEDEAO et l'Union africaine dans la mise en place d'une politique de sécurité cohérente et proactive. Le terrorisme dans la région du Sahel se déplace à l'intérieur d'un espace dont des pans entiers échappent à l'autorité des États. La menace dépasse les frontières du continent africain et appelle à une réponse internationale concertée à la hauteur des enjeux.

J'encourage les bailleurs de fonds et nos partenaires traditionnels à apporter leur soutien à l'ONU et à nos États dans le cadre de cette stratégie. Nous saluons l'annonce de la visite prochaine du Secrétaire général de l'ONU et du Président de la Banque mondiale dans la région du Sahel afin de mobiliser l'ensemble de la communauté internationale et des institutions financières.

À présent, si nous voulons clore le cycle des crises politico-militaires en Afrique de l'Ouest, la Guinée-Bissau devrait elle aussi bénéficier de la solidarité internationale. C'est à ce prix que nous pourrions consolider la transition inclusive actuelle, et permettre au Gouvernement d'organiser des élections démocratiques en novembre prochain. C'est pourquoi, au nom de la CEDEAO, j'invite la communauté

internationale à contribuer au financement des élections générales dans ce pays.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Pour finir, je voudrais rappeler à cette Assemblée que, pour relever les défis de la paix et de la sécurité internationales, nous devons plus que jamais mettre en œuvre les engagements pris au cours des conférences et des réunions au sommet de l'ONU. Le droit au développement doit devenir une réalité pour tous, tel qu'énoncé dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), unanimement adoptée en septembre 2000. Nous devons tous tirer les leçons des insuffisances du passé, pour mieux construire un monde nouveau, que nous voulons radieux pour nous-mêmes, pour nos enfants et, bien évidemment, pour nos petits-enfants.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Côte d'Ivoire de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ollanta Humala Tasso, Président de la République du Pérou

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Pérou.

M. Ollanta Humala Tasso, Président de la République du Pérou, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ollanta Humala Tasso, Président de la République du Pérou, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Humala Tasso (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, c'est avec beaucoup de plaisir que je vous félicite de votre élection à la présidence de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, en vous disant ma grande satisfaction de voir cette haute responsabilité confiée à un frère antillais, membre de notre Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Soyez assuré, dans cette tâche, de l'appui résolu du Pérou.

Je voudrais également commencer cette déclaration en adressant nos respects et l'expression de notre solidarité aux peuples frères du Mexique et du Pakistan suite aux les dégâts qu'ils viennent de subir en raison de catastrophes naturelles. Je tiens également à dire l'indignation du Gouvernement et du peuple péruviens face à l'attentat terroriste perpétré à Nairobi, que nous condamnons énergiquement. Nous nous félicitons de ce que cette odieuse attaque ait pris fin et nous exprimons notre pleine solidarité avec les familles des victimes, ainsi que le Gouvernement et le peuple kényans, en ces moments difficiles.

Le monde évolue, le programme mondial est recomposé, de nouveaux acteurs apparaissent, comme s'ouvrent de nouveaux espaces où se joue le destin de l'humanité. Les pays, les peuples, tous, sont touchés par cette transformation accélérée. Cependant, nous constatons avec préoccupation que certains aspects fondamentaux n'ont pas changé : les guerres persistent, la plupart d'entre elles sous de nouvelles formes, qui se déroulent dans l'ombre et font payer un tribut de plus en plus lourd à des populations innocentes.

Face au drame syrien, nous tenons à exprimer notre solidarité avec cette nation. Le Pérou condamne l'emploi d'armes chimiques, qui est inacceptable à tous les points de vue. C'est un affront à l'humanité et une violation flagrante du droit international. Le peuple syrien mérite une solution immédiate à ce conflit qui est en train de rendre le pays exsangue. Par conséquent, nous prions instamment toutes les parties concernées de trouver une solution pacifique et négociée, dans le respect des mécanismes de règlement des différends. Nous en appelons également au Conseil de sécurité pour qu'il assume ses responsabilités de garant de la paix et de la sécurité internationales.

Parallèlement, les inégalités s'accroissent, approfondissant le fossé qui marginalise les pauvres des bienfaits du progrès et du développement, en les empêchant de jouir des droits consacrés dans la Charte des Nations Unies.

Il est nécessaire de renforcer, renouveler et assumer notre engagement mondial de développer des relations pacifiques entre les peuples, et de trouver des solutions à nos problèmes qui écartent la voie des armes. Par conséquent, le Pérou est particulièrement satisfait et légitimement fier d'avoir traité de la manière la plus constructive et la plus coopérative possible le différend portant sur la délimitation des frontières maritimes avec le Chili, moyennant l'engagement réciproque

de respecter et d'exécuter l'arrêt qui sera rendu par la Cour internationale de Justice. C'est un processus qui transformera, j'en suis convaincu, notre relation dans le sens d'une coexistence profitable et salutaire pour l'avenir de nos deux peuples frères.

La primauté des principes et du droit dans les affaires internationales est une condition *sine qua non* de notre action en tant que partie intégrante de la communauté des nations rassemblées au sein de l'Organisation des Nations Unies. Cependant, la principale menace à la paix et à la sécurité internationales ne réside pas dans les relations entre États; elle les transcende, quand elle ne les utilise pas, parfois, comme instruments de noirs desseins. Nous voulons parler du terrorisme, du trafic de drogue, des activités de la criminalité organisée et des mafias de la corruption. Tous ces crimes représentent une menace réelle pour la vie, le progrès et le développement, et touchent principalement les pauvres, ce qui en fait, à l'heure actuelle, le principal obstacle à la réalisation des objectifs des Nations Unies.

Les problèmes de fond sont toujours présents. Le Pérou se félicite par conséquent, Monsieur le Président, du thème de fond que vous avez choisi pour le présent débat : le programme de développement au-delà de 2015, date butoir pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Notre pays, heureusement, affiche aujourd'hui les meilleurs indicateurs dont nous soyons capables, s'agissant de la réalisation de ces objectifs. Dès 2000, selon les indicateurs du Programme des Nations Unies pour le développement, nous avons atteint certains objectifs à l'avance, en particulier en matière de lutte contre la pauvreté, la misère, contre la faim et la mortalité infantile et pour l'accès à l'eau potable. En 2000, plus de la moitié des Péruviens vivaient dans la pauvreté. Aujourd'hui, seul un quart de mes compatriotes se trouve toujours dans une telle situation. Notre objectif est de réduire la pauvreté à un cinquième de notre population d'ici la fin de mon mandat, en 2016.

Nous nous sommes proposé de réorienter notre modèle de croissance en mettant l'accent sur l'inclusion. Dans le cadre de cet effort, l'État a mis en œuvre une série de politiques convergentes et interdépendantes. Nous soulignons à cet égard la façon dont, dans un effort sans précédent, sont canalisées les dépenses vers les plus pauvres et les exclus au moyen d'une série de programmes sociaux destinés à améliorer la qualité de vie de la population et l'éducation des enfants et des

jeunes, et à promouvoir l'égalité des sexes et l'accès aux services de santé, en accordant une attention particulière à ceux qui se trouvent dans une situation de vulnérabilité.

Nous sommes excessivement préoccupés par la dégradation de l'environnement, qui a une incidence néfaste sur notre sécurité, et en particulier celle des populations les plus vulnérables. Et pourtant, nous sommes toujours incapables de nous mettre d'accord sur des mesures permettant de garantir notre développement durable.

Le programme de développement doit également porter une attention particulière à l'autonomisation des femmes et à la protection des groupes vulnérables. Notre gouvernement accorde une importance particulière aux droits des peuples autochtones. Nous avons été le premier pays au monde à promulguer des lois et des règlements en matière de droit à la consultation préalable sur les mesures qui concernent directement ces peuples, conformément à la Convention No. 169 de l'Organisation internationale du Travail.

Nous nous préoccupons également des droits des migrants et des possibilités de développement intégré auxquels ces derniers apportent leur contribution, favorisant ainsi le dialogue interculturel et les échanges économiques entre les pays d'origine et les pays d'accueil. En ce sens, nous promovons la libre circulation des personnes et saluons l'initiative prise par l'Espagne en faveur de la suppression des visas pour les ressortissants de notre pays dans l'espace Schengen.

C'est pourquoi nous saluons les engagements pris dans le document « L'avenir que nous voulons », adopté l'année dernière à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Le processus envisagé à cette occasion pour la définition d'objectifs de développement durable devra correspondre au programme de développement pour l'après-2015, et accroître la capacité de l'Organisation à contribuer au règlement des problèmes urgents et des défis que pose le développement.

Nous devons intégrer de toute urgence les efforts déployés séparément. L'ONU doit avoir un programme de développement unique et complet. Mais à cette fin, il faut changer l'équation et placer la lutte contre l'inégalité au cœur de nos efforts. Ne faisons pas du développement une fin en soi, mais transformons-le plutôt en un outil. Le Pérou estime qu'à cette fin la bonne formule, c'est « l'inclusion pour la croissance ». Voilà

l'orientation proposée par le Pérou pour le programme de développement pour l'après-2015.

Le Pérou a fait un bond qualitatif qui se traduit par l'une des croissances économiques les plus importantes au monde. La gestion responsable de l'économie a permis de créer 800 000 nouveaux emplois durant notre Administration et de réduire le taux de chômage de 7%. Peu à peu, nous diversifions notre économie. Les exportations non traditionnelles représentent un tiers de toutes nos exportations, dépassant aujourd'hui les 11 milliards de dollars, et l'exportation de services se chiffre à 5 milliards de dollars. Nous sommes également en train de mettre en valeur notre immense potentiel touristique.

La croissance économique de ces dernières années a été extraordinaire, et je dois dire qu'elle a été le résultat et le fruit d'un travail rigoureux, de la continuité démocratique et de la persévérance. Le Pérou a réussi non seulement à éviter les effets les plus perniciose de l'instabilité mondiale, mais à attirer des flux d'investissements sans précédent dans l'histoire de mon pays. Notre tâche consiste à assurer les fondations qui ont favorisé cette croissance, c'est-à-dire à renforcer la démocratie, les institutions, l'état de droit, la sécurité, la notion de citoyenneté et à ouvrir un espace de participation.

Nous en avons les moyens car nous sommes un pays d'entrepreneurs où 98% des entreprises sont des PME qui emploient 75% de la population active et produisent 42% du produit intérieur brut. Grâce à nos efforts, grâce à l'effort de notre peuple, le Pérou est considéré aujourd'hui comme un pays émergent à revenu intermédiaire, avec une nouvelle classe moyenne et une consommation interne en augmentation, capable d'attirer des investissements pour de grands projets à long terme.

Grâce à cela et dans la mesure où les capacités nationales continueront à se renforcer, nous pourrions mettre en place les politiques industrielles visant à modifier les structures économiques et sociales. Pour nous, l'industrialisation est un objectif national et, pour continuer sur cette voie, en décembre prochain, nous tiendrons à Lima la quinzième session de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

Occupant une place centrale sur la carte de l'Amérique du Sud et dans l'histoire de l'Amérique latine, le Pérou est un pays qui, dans ses rapports avec

sa région, recherche des consensus internes et externes; un pays qui considère l'intégration régionale comme un moyen déterminant d'améliorer le présent et l'avenir de notre sécurité et de notre développement. Nous avons la conviction que seuls, nous pourrions avancer, mais ensemble, nous travaillerons mieux et irons plus loin.

Le Pérou fait partie de l'Alliance du Pacifique, avec le Mexique, le Chili et la Colombie. Ensemble, nous nous dirigeons vers une intégration stratégique avec la région de l'Asie-Pacifique et le reste du monde. Dans cette région, qui abrite les économies les plus dynamiques du XXI^e siècle, nous sommes également membre du Forum de coopération économique Asie-Pacifique dont nous avons accueilli la réunion au sommet en 2008, réunion que nous accueillerons de nouveau en 2016.

Nous sommes également membre de l'Union des nations de l'Amérique du Sud dont nous venons d'exercer la présidence, ainsi que de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes qui, cette année, a tenu son premier sommet avec les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne. Nous maintenons nos racines dans l'Organisation des États américains et, au niveau sous-régional, nous sommes actuellement le Président en exercice de la Communauté andine. À tous ces forums, dont nous estimons qu'ils sont complémentaires, nous participons dans un esprit constant d'intégration, de dialogue et de concertation.

Le Pérou est un partenaire fiable et engagé dans les grandes causes de ce monde. Notre attachement aux valeurs et aux principes de l'Assemblée nous pousse à signaler la nécessité d'une réforme afin de rendre le système des Nations Unies plus légitime, plus représentatif, plus responsable et plus efficace grâce au renforcement de ses principaux organes, de ses organismes spécialisés dans les domaines de la sécurité, du développement et des droits de l'homme. Le Pérou partage les vues d'un grand nombre d'États Membres sur la nécessité de réformer et d'élargir le Conseil de sécurité afin qu'il reflète les réalités du XXI^e siècle.

Nos aspirations exigent également plus de transparence et de reddition de comptes de la part des divers acteurs économiques, ainsi que plus de justice dans la répartition des richesses. Fort de ces objectifs, en 2014, le Pérou accueillera la trente-cinquième session de la Commission des Nations Unies économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. En 2016, nous organiserons la quatorzième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Nous

espérons ainsi que, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, le cycle de Doha pourra reprendre et ouvrir de nouvelles perspectives.

Au Pérou, comme dans de nombreuses régions d'Amérique latine, les États républicains se sont construits de manière atrophiée en se concentrant dans les capitales. Ainsi, leur problème central était qu'ils étaient incapables d'aider l'ensemble de la nation, et ils s'intéressaient à, peut-être, un tiers du pays. Il était donc impossible de développer la notion de citoyenneté, car, dans la pratique, il y avait des Péruviens et des Péruviennes de catégories différentes : ceux qui bénéficiaient des services de l'État et les autres.

Notre effort doit viser à la formation d'un État adapté au XXI^e siècle, un État qui serve la totalité du peuple et non une minorité. S'il y a, dans ce précepte, une composante éminemment éthique, son fondement ne se limite pas à cette dimension importante. Il a également une teneur profondément pratique pour l'ensemble de la société. Ce que nous ne pouvons pas oublier c'est qu'un État qui ne sert pas toute sa population reproduit et exacerbe les inégalités. Et tant qu'il existe de tels degrés d'inégalité – je ne me lasserai jamais de le répéter – toute politique de lutte contre la pauvreté n'aura que des effets relatifs.

C'est pour cela que mon gouvernement ne travaille pas qu'à la croissance économique. L'histoire de mon pays compte d'autres périodes de croissance, mais celle-ci s'est révélée sans lendemain et n'a profité qu'à un très petit nombre. La croissance économique est un moyen, et non une fin. C'est un outil indispensable mais non suffisant. Nos concitoyens, et en particulier les plus oubliés d'entre eux, ne peuvent continuer d'attendre indéfiniment que la croissance finisse un jour par les atteindre si l'État ne fait pas activement en sorte d'élargir le périmètre de ses bienfaits.

Cela ne pourra, en outre, que servir de point de départ à un cercle vertueux dans lequel le progrès de nos compatriotes les plus vulnérables et le développement d'une population libérée de l'extrême pauvreté, et bénéficiant de la santé et de l'éducation pour tous, créeront les conditions propices à une croissance économique encore plus forte. C'est pourquoi nous insistons sur ce nouveau concept politique de croissance et de redistribution simultanées. C'est à cela que je fais référence lorsque j'insiste sur la nécessité de rassembler pour croître.

Il y a deux ans, moins de deux mois après mon investiture à la présidence de mon pays, j'ai pris la parole devant l'Assemblée pour souligner les engagements de mon gouvernement en matière d'inclusion sociale. J'avais alors déclaré que nous travaillions à convertir notre croissance économique en développement et en qualité de vie pour mes compatriotes. J'avais également affirmé que nous nous proposons de renforcer notre démocratie de manière à ce qu'elle parvienne à régler les problèmes et à répondre aux besoins de tous. Le pays que nous voulons est un pays prospère, où tous les Péruviens et les Péruviennes, sans distinction, puissent jouir des bénéfices de la croissance dans la dignité, la sécurité et la liberté. Après deux ans de mandat, je réaffirme ces propos. Notre détermination est inchangée.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Pérou de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Ollanta Humala Tasso, Président de la République du Pérou, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Taur Matan Ruak, Président de la République démocratique du Timor-Leste

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique du Timor-Leste.

M. Taur Matan Ruak, Président de la République démocratique du Timor-Leste, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Taur Matan Ruak, Président de la République démocratique du Timor-Leste, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ruak (*parle en portugais, texte anglais fourni par la délégation*) : Je voudrais, pour commencer, exprimer notre sentiment de vive indignation face aux récents attentats terroristes qui ont été perpétrés récemment au Kenya, au Pakistan et en Iraq, faisant des dizaines et des dizaines de victimes parmi la population innocente. Au nom du Gouvernement timorais, j'adresse mes plus sincères condoléances aux familles endeuillées qui ont subi pour rien la perte d'un être cher. Le terrorisme est contraire à toutes les valeurs de la civilisation que nous chérissons

et pour lesquelles nous avons combattu. Il doit être condamné sous toutes ses manifestations, et quelles que soient ses motivations.

C'est la première fois que j'ai l'occasion de prendre la parole devant l'Assemblée des représentants de la communauté internationale tout entière. Je saisis cette occasion pour remercier une fois encore l'ONU de sa contribution à la réalisation du droit du peuple timorais de décider de son propre avenir. L'expérience du Timor-Leste met en exergue la grande valeur de l'ONU et l'importance des règlements négociés, du dialogue et de la diplomatie face aux différends internationaux.

Cette année, pour la première fois depuis la restauration de l'indépendance de mon pays il y a 11 ans, aucune mission des Nations Unies n'est présente sur le territoire timorais. Notre partenariat avec l'ONU tout au long de la dernière décennie a abouti à des succès remarquables. L'aspiration du peuple timorais à la stabilité et à la paix a été déterminante, dans ces nouvelles circonstances, qui ont permis au Conseil de sécurité de retirer la question du Timor-Leste de son ordre du jour.

Les résultats obtenus sont à mettre au crédit de la communauté internationale, d'une part, pour la solidarité dont elle a fait preuve et les efforts sans précédents qu'elle a déployés au Timor-Leste dans le cadre du processus d'édification nationale ; et du peuple timorais, d'autre part, pour sa maturité et sa ferme détermination de vivre dans la paix, démontrées successivement dans les différentes élections libres qui ont été organisées, et dont la participation a été très élevée.

Je remercie le Secrétaire général, Ban Ki-moon, de l'attention qu'il a accordée à mon pays, attention manifeste, de nouveau, dans le voyage qu'il a effectué au Timor-Leste il y a un an, ce qui nous fait beaucoup d'honneur. Le peuple timorais endosse désormais l'entière responsabilité de la construction de son avenir. Le pays envisage les défis à relever avec espoir et optimisme.

L'un de ces défis consiste à axer les efforts de développement national sur la diversification de l'économie, la réduction de notre dépendance vis-à-vis du pétrole et la promotion d'un développement ouvert à tous les Timorais. Un autre consiste à consolider nos institutions, à en renforcer les capacités techniques et à assurer la participation des nouvelles générations à la gestion du pays.

Les générations précédentes, qui sont les responsables d'aujourd'hui, ont le devoir de transmettre aux jeunes toutes les valeurs léguées par le combat pour la libération, comme le respect de la dignité humaine et le service dévoué au pays. Ces valeurs sont aussi nécessaires aujourd'hui, pour construire une société équitable et un pays unifié, qu'elles l'ont été, dans le passé, pour consolider l'unité d'action de la nation. Le développement du pays ne doit exclure aucun Timorais.

Les relations entre le Timor-Leste et l'ONU continueront de se renforcer et privilégieront de plus en plus l'assistance dans les domaines du développement humain, social et économique, et du renforcement des institutions.

L'intégration de mon pays au sein de la communauté internationale se poursuit à un bon rythme, guidée par l'objectif de contribuer à un système international pacifique générateur de possibilités de promotion sociale et humaine pour tous les peuples. Nous participons activement au développement de nouvelles formes d'interaction entre États fragiles au moyen de la création du Groupe g7+ des États fragiles. Ce groupe, que le Timor-Leste a l'honneur de présider actuellement, comprend 18 pays attachés à promouvoir un nouveau modèle de dialogue entre États fragiles et parties prenantes internationales. Le New Deal pour l'engagement international dans les États fragiles, lancé par le g7+ a été bien accueilli par l'Organisation des Nations Unies, les partenaires de développement et les organisations internationales. Les initiatives du g7+ et la relation dynamique qu'entretient le Groupe avec les partenaires de développement participe à l'établissement de relations et d'une coopération internationales novatrices et plus efficaces.

Le dernier rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) révèle que la majorité des pays n'atteindront pas tous les Objectifs fixés, ce qui est particulièrement vérifié dans le cas des États fragiles et en proie à un conflit. La communauté internationale dans son ensemble doit en tirer les enseignements alors que nous faisons des plans pour l'avenir. Bon nombre des plus pauvres du monde ont été laissés à la traîne, notamment le milliard et demi de personnes qui vit dans des zones connaissant la précarité ou le conflit. C'est la raison pour laquelle les pays du g7+ ont adopté ce message central : il n'y a pas de développement sans paix et sans développement la paix est impossible. Et pour ajouter à cela une autre dimension, nous dirons qu'il ne saurait y avoir ni paix ni développement sans

des institutions d'État inclusives et capables de réagir et de répondre aux besoins des personnes.

Au niveau régional, nous avons établi des relations d'amitié avec les pays voisins de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique, en particulier avec l'Australie et l'Indonésie, nos plus proches voisins, avec lesquels nous maintenons une coopération intense. Le processus de réconciliation entre le Timor-Leste et l'Indonésie et les excellentes relations que nos deux pays ont développées représentent un modèle dont les leçons ont une utilité et une pertinence jusqu'au-delà de nos frontières et en dehors de la région.

Le Timor-Leste a présenté sa demande d'adhésion à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Nous avons noué des relations d'amitié avec tous les États membres de cette organisation, qui contribue dans les faits à la stabilité de notre région. Notre pays est membre du Mouvement des pays non alignés et jouit du statut d'observateur spécial auprès du Forum des îles du Pacifique. Nous jouons un rôle actif et engagé dans les processus multilatéraux qui sont importants pour la stabilité et la sécurité régionales.

L'élection à la présidence de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique de Timor-Leste, à l'unanimité des membres de cet organe de l'ONU, est l'illustration de l'intégration harmonieuse à laquelle est parvenu mon pays. En tant que membre de la Communauté des pays de langue portugaise, nous aurons l'honneur de présider cette organisation durant l'exercice biennal 2014-2016. Le Timor-Leste estime qu'il lui faut faire entendre directement sa voix dans toutes les enceintes pertinentes pour notre intérêt national, et il va déposer à cet égard une demande d'adhésion au Commonwealth.

S'agissant, maintenant, des questions internationales dont le caractère urgent interpelle particulièrement notre conscience, mon pays assiste avec horreur à la montée de violence en Syrie. Nous nous félicitons de l'accord qui a été conclu pour placer l'arsenal d'armes chimiques sous contrôle des Nations Unies et procéder à sa destruction. Le Timor-Leste est opposé à l'utilisation des armes chimiques en toutes circonstances. Nous sommes favorables au dialogue pour la recherche de solutions négociées, avec la participation de l'Organisation des Nations Unies. Seule la négociation peut permettre de sauver des vies et de réduire le prix particulièrement élevé que paye le peuple syrien en vies humaines et en troubles sociaux, et qui est à l'origine de ces millions de déplacés et de réfugiés.

Au Timor-Leste, nous ne connaissons que trop bien les pertes et les traumatismes causés par la guerre. Nous sommes déterminés à prévenir la violence sous toutes ses formes. Ce mois, le Gouvernement de mon pays, par l'entremise de notre Premier Ministre, M. Xanana Gusmão, s'est joint à l'initiative présidentielle visant à mettre fin aux violences sexuelles commises en période de conflit, en appui à l'action correspondante lancée par l'ONU.

Dans un monde en pleine mondialisation, le Conseil de sécurité doit renforcer sa capacité de réaction et adapter sa composante de façon à mieux refléter les réalités du XXI^e siècle. Des puissances nouvelles, comme l'Inde, l'Indonésie et le Brésil entre autres, doivent se voir accorder le statut de membre permanent du Conseil de sécurité. Parallèlement, mon pays est conscient de la nécessité d'une meilleure représentation des pays de taille moyenne et des petits pays qui contribuent de façon importante à la stabilité et à la paix. À cet égard, le Timor-Leste a le plaisir d'appuyer la candidature de la Nouvelle-Zélande à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2015-2016. La Nouvelle-Zélande a œuvré activement avec nous en faveur de la paix et de la sécurité au Timor-Leste, et nous sommes persuadés que sa présence au Conseil de sécurité permettra de faire mieux entendre la voix des petits États et qu'elle jouera un rôle constructif dans l'établissement de passerelles de dialogue.

Le 30 août, Le Timor-Leste a fêté le quatorzième anniversaire du référendum supervisé par l'Organisation des Nations Unies qui a permis aux Timorais de réaliser leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance. En revanche, il y a encore des peuples qui continuent depuis des décennies d'attendre patiemment de pouvoir réaliser ce droit de disposer d'eux-mêmes. C'est le cas du peuple sahraoui. Il n'est pas possible de parvenir à un règlement stable et durable au Sahara occidental sans permettre à ses populations d'exprimer démocratiquement leur volonté.

Nous nous réjouissons de ce que les dirigeants de l'État d'Israël et de l'Autorité palestinienne aient décidé de reprendre les pourparlers directs sous les auspices du Gouvernement des États-Unis. Le Timor-Leste appuie le droit des peuples de Palestine et d'Israël de vivre côte à côte en paix, dans la dignité et en sécurité. Nous formulons des vœux pour que cette reprise des pourparlers conduise enfin à une solution à deux États souverains, coexistant dans un climat de respect mutuel

et de refus de l'extrémisme et de la violence. Nous condamnons la construction de colonies de peuplement et les initiatives unilatérales contraires aux résolutions de l'ONU.

Nous croyons au dialogue, à l'ouverture et à l'inclusion comme moyen d'approfondir la confiance dans les relations internationales. C'est pourquoi nous appelons à la levée du blocus imposé à la République de Cuba, qui ne tient compte ni de la réalité d'aujourd'hui, ni du pays ni du peuple cubain. Nous en appelons aussi au président Barack Obama afin qu'il use des pouvoirs qui lui sont attribués pour libérer les quatre membres restants du groupe original de cinq Cubains, qui sont détenus depuis plus de dix ans dans les prisons nord-américaines.

Je voudrais maintenant évoquer la situation en Guinée-Bissau, pays frère du Timor-Leste au sein de la Communauté des pays de langue portugaise, qui connaît actuellement un apaisement des tensions politique et sociales qui, nous l'espérons, conduiront au rétablissement de la démocratie et à une normalisation institutionnelle. Nous saluons l'action menée par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau sous la direction de mon prédécesseur à la tête de l'État de Timor-Leste, M. Manuel Ramos-Horta, dont les initiatives ont concouru à rehausser le prestige de l'Organisation des Nations Unies auprès du peuple de Guinée-Bissau, à instaurer la confiance et à créer un environnement propice au dialogue dans le pays.

Les problèmes de la Guinée-Bissau peuvent être réglés. Le Timor-Leste continuera d'appuyer les efforts que déploient patiemment le peuple bissau-guinéen et la communauté internationale pour accélérer le dialogue et la réconciliation entre Bissau-Guinéens et promouvoir un règlement démocratique assorti d'un calendrier raisonnable.

Parmi les grands problèmes que doit affronter l'humanité aujourd'hui, je voudrais m'arrêter sur les proportions atteintes par la malnutrition, qui touche des centaines de millions de personnes dans le monde. Le double défi consistant à améliorer la sécurité alimentaire et à faire reculer la malnutrition à l'échelle mondiale appelle un regain d'efforts de notre part à tous, notamment les pays partenaires de développement. Sans le lancement de nouvelles initiatives concertées et des investissements plus importants en faveur de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la malnutrition, il sera impossible d'avancer

rapidement et sûrement vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Les nouveaux objectifs sont quant à eux décrits dans le programme de développement pour l'après-2015, qui doit être lancé par le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon. Le Timor-Leste suit avec grand intérêt le processus d'élaboration du programme de développement pour l'après-2015, et il est honoré que M^{me} Emilia Pires, la Ministre timoraise des finances, ait été invitée à faire partie du Groupe de haut niveau chargé d'élaborer un projet de programme à la demande du Secrétaire général.

L'expérience acquise par la population timoraise et la lutte du pays pour sa libération, 24 années durant, ont montré que seuls la tolérance, le dialogue et le respect mutuel, valeurs que les résistants timorais ont toujours véhiculées et que j'ai toujours défendues – bref, le respect absolu de la dignité de la personne – nous permettront de trouver des solutions durables aux différends entre pays.

Dans un contexte où les problèmes deviennent rapidement mondiaux et nécessitent une riposte concertée et efficace, l'action de l'ONU est plus que jamais essentielle à la stabilité des relations internationales. Le Timor-Leste continuera de montrer son attachement à l'ONU afin de permettre à l'Organisation de répondre plus efficacement aux souhaits des États Membres et aux défis auxquels ils sont confrontés. Il continuera également de défendre sans hésitation les valeurs de la paix et du respect mutuel. Je souhaite plein succès à l'Assemblée dans ses travaux.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République démocratique du Timor-Leste de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Taur Matan Ruak, Président de la République démocratique du Timor-Leste, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Sénégal.

M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sall : Au nom de la délégation sénégalaise, je vous adresse, Monsieur l'Ambassadeur John William Ashe, Président de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, mes meilleurs vœux de succès.

En portant son débat sur le programme de développement pour l'après-2015, l'Assemblée nous rappelle que le temps nous est désormais compté d'ici à l'évaluation finale des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Malgré les progrès réalisés après plus d'une décennie de mise en œuvre des OMD, l'ampleur des défis est saisissante. Pour près d'un milliard de personnes, la vie au quotidien ne s'est guère améliorée en ce qui concerne l'accès à la nourriture, au logement, à l'éducation et aux soins de santé. Des mères continuent de perdre la vie en la donnant. Les inégalités persistent au sein des pays et entre les pays. La crise économique perdure et le péril environnemental s'aggrave. Il nous faut entreprendre des actions concrètes et déterminées pour traduire notre ambition collective dans les faits. Dans la quête du développement durable, la conférence de Paris sur le climat prévue en 2015 nous donne une nouvelle chance de nous ressaisir en inversant les tendances négatives qui affectent la planète Terre, notre habitat commun.

Relever le défi du développement durable et bâtir l'avenir que nous voulons, dans l'esprit de la Conférence Rio+20, nécessite des efforts plus soutenus que la lutte contre la pauvreté. Nous devons davantage investir dans l'éducation et la formation, comme nous y engage le Partenariat mondial pour l'éducation; moderniser l'agriculture; rendre l'électricité accessible à tous; et développer des infrastructures qui stimulent le commerce et l'investissement. Ce sont ces piliers qui soutiennent la croissance et la prospérité. C'est justement cette vision que porte le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) à travers son Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA).

Au titre du PIDA, l'Afrique a identifié 51 projets prioritaires à travers l'ensemble du continent, pour un coût global de 68 milliards de dollars sur la période 2012-2020. En tant que Président du Comité d'orientation

du NEPAD, je me réjouis du consensus dont le PIDA fait l'objet auprès de nos partenaires, notamment ceux du Groupe des Vingt, du Groupe des Huit (G8) et les pays du groupe BRICS – Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.

J'apprécie également le signal très fort donné en juin dernier par le G8 à Lough Erne pour une lutte concertée contre l'évasion fiscale et d'autres pratiques frauduleuses qui affectent nos économies. Il nous faut à présent aller de l'avant dans la mise en place des mécanismes convenus pour l'amélioration de la transparence dans les transactions, y compris l'industrie extractive. C'est la meilleure façon de soutenir les efforts de l'Afrique dans la mobilisation des ressources internes pour financer son développement.

Dans le même esprit, le Sénégal appelle à la réforme de la gouvernance économique et financière internationale, notamment les conditions d'accès au crédit et au financement des projets de développement économique et social. Ne balisons pas la voie du futur avec les instruments du passé. Alors que l'aide publique, en chute libre, ne répond pas aux besoins de l'Afrique, la dynamique du progrès doit nous conduire à explorer d'autres mécanismes novateurs de financement qui s'offrent à nos pays. L'Afrique n'est plus cette zone de turbulences et d'urgences humanitaires, mais un pôle émergent d'opportunités et d'investissements pour des partenariats novateurs et mutuellement bénéfiques.

M. Maelanga (Îles Salomon), Vice-Président, assume la présidence.

Le monde a changé. L'Afrique aussi. Changeons de paradigmes et de vision. Changeons notre regard sur le continent. Le changement, c'est aussi l'exigence qui commande la réforme du Conseil de sécurité. La légitimité du Conseil ne procède pas seulement de son statut de garant du système de sécurité collective. Elle tient aussi, et surtout, à la représentativité qui fonde son action au nom et pour le compte de tous les États Membres.

À cette époque l'année dernière, le Mali, doublement affecté par un coup d'État et une agression terroriste d'un autre âge, était pour nous une source de graves préoccupations. Le Sénégal, qui reste engagé au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, se réjouit du rétablissement de l'intégrité territoriale et de la légalité constitutionnelle du Mali. Nous félicitons le peuple malien et sa classe politique pour ce dénouement

heureux. Nous soutenons fermement l'œuvre de réconciliation nationale que mène le Gouvernement, dans l'esprit de l'Accord de Ouagadougou.

Aujourd'hui, si les bandes armées ont été défaites, la menace terroriste sur le Sahel n'est pour autant pas définitivement écartée. Seule une action permanente, coordonnée et suffisamment dissuasive, nous permettra de relever les nouveaux défis sécuritaires sur le continent africain. Il y a urgence à rendre opérationnelle la force africaine de réaction rapide aux crises, décidée par le dernier Sommet de l'Union africaine.

En Guinée-Bissau, le Sénégal soutient les efforts du Gouvernement de transition pour mener à bien le processus électoral. Nous invitons les pays et institutions partenaires à poursuivre leur appui au règlement définitif de la crise bissau-guinéenne, y compris par le redressement économique du pays, la réforme cruciale du secteur de la défense et de la sécurité et la lutte contre le trafic de drogue. Nous souhaitons que la même attention soit accordée à la République centrafricaine et à la République démocratique du Congo, dans leur aspiration légitime à la paix, à la stabilité et à la préservation de leur intégrité territoriale. Partout en Afrique, nous sommes attachés au respect des principes de l'Union africaine contre les changements anticonstitutionnels de gouvernement, quel qu'en soit le procédé.

Au Proche-Orient, le Sénégal exprime sa vive préoccupation devant les souffrances indicibles qu'endurent les populations syriennes. Nous appelons instamment le Gouvernement syrien à la retenue et au respect de l'accord convenu pour le contrôle et la destruction de son arsenal chimique.

En sa qualité de Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le Sénégal reste attentif à la reprise des négociations de paix israélo-palestiniennes. C'est un acte courageux et responsable pour autant qu'il traduise la vision de deux États, israélien et palestinien, chacun à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues. Nous appelons, en conséquence, à l'arrêt des actes pouvant porter préjudice à cette perspective, notamment la poursuite, par le Gouvernement israélien, des colonies de peuplement sur les terres palestiniennes.

Le 24 septembre, le Sénégal s'est joint à d'autres pays pour lancer la campagne internationale de lutte contre les violences sexuelles dans les conflits. La violence sexuelle en temps de conflit est une cruauté

insupportable pour les victimes et leurs familles. C'est un crime de guerre, une grave atteinte à la dignité humaine et à la conscience universelle. Au nom de notre humanité commune, il est temps d'agir pour prévenir et arrêter de telles horreurs. Il est temps d'agir pour que les victimes ne se sentent plus seules dans cette souffrance qui détruit le socle de la société. Il est temps d'agir pour que les auteurs et les complices de ces crimes soient partout recherchés, jugés et punis à la hauteur de leurs forfaits.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Sénégal de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique du Congo.

M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kabila Kabange : Lorsque les nations du monde se réunissent en assemblée pour réfléchir sur les grandes questions auxquelles l'humanité est confrontée, c'est un honneur et un privilège de prendre la parole et de faire entendre le point de vue de son pays. C'est donc animé de ce double sentiment qu'au nom du peuple congolais je m'adresse à l'Assemblée et, à travers elle, à l'ensemble de la communauté des nations.

Pour commencer, je voudrais adresser à M. John Ashe, ainsi qu'aux membres du Bureau, mes félicitations les plus sincères pour son élection à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale. Je voudrais également saluer son prédécesseur, M. Vuk Jeremić, pour la brillante manière dont il s'est acquitté de son mandat. Je voudrais enfin rendre un hommage mérité à M. Ban Ki-moon, le Secrétaire général, pour toutes

ses initiatives en matière de paix et de sécurité à travers le monde et pour son implication personnelle dans la recherche des voies et moyens pouvant aider à ramener la paix et la stabilité dans l'est de la République démocratique du Congo et dans l'ensemble de la région des Grands Lacs. Ses efforts sont d'autant plus méritoires que les ennemis de la paix sont toujours à l'affût, prêts à frapper n'importe qui, n'importe quand et n'importe où, comme nous le rappelle tristement l'attaque terroriste qui vient d'endeuiller la République du Kenya. Au nom du Gouvernement et du peuple congolais, et en mon nom propre, je condamne cet acte ignoble. Que le peuple frère du Kenya et ses dirigeants veuillent trouver ici l'expression de notre compassion et de notre solidarité.

C'est à juste titre que le Président a proposé que le thème du présent débat général soit « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain ». De manière tout aussi pertinente, il a indiqué qu'il fallait tirer les leçons de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, tenir compte des défis nouveaux et émergents du développement, créer des indicateurs quantifiables, nouer de nouveaux types de partenariat, et mieux intégrer les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. L'importance du thème choisi et la pertinence des indicateurs qui l'accompagnent sont incontestables. Notre réflexion doit en être d'autant plus exigeante que l'environnement international est marqué par plusieurs pesanteurs.

En effet, au moment où il est question d'organiser l'après-2015, la communauté internationale est de plus en plus marquée par le non-respect, par certains de ses membres, des principes fondamentaux des relations internationales, par l'égoïsme persistant des États et par les convulsions de l'économie mondiale. Les conséquences qui s'ensuivent sont multiples. Elles vont des atteintes à la paix aux conflits meurtriers, d'une mondialisation essentiellement mue par la recherche effrénée du profit à l'aggravation de la pauvreté. À ceci s'ajoutent la crise alimentaire, la famine, les maladies et endémies naguère disparues et qui aujourd'hui refont surface, et la destruction de l'environnement, principale cause du changement climatique et de ses effets déplorable.

Je me félicite de la mise sur pied par l'Assemblée générale, en vue de changer cette situation inconfortable, du Groupe de travail ouvert sur les objectifs du développement durable, du comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable, ainsi que du forum politique de haut niveau chargé

de donner une impulsion à la mise en œuvre des recommandations et décisions sur le développement durable. Mon souhait est de voir ce processus s'harmoniser avec celui en cours sur la mutation du Conseil économique et social et, par-delà, la mutation de l'ensemble du système des Nations Unies, en vue d'une meilleure intégration de trois dimensions du développement durable, à savoir les dimensions économique, sociale et environnementale, dans le nouveau programme pour l'après-2015.

Le nouveau programme que nous sommes appelés à mettre sur pied devra être universel, ambitieux, capable de répondre aux défis immenses face auxquels se trouve l'humanité, et porteur de transformations positives sur la base du principe des responsabilités partagées mais différenciées. Dans cette perspective, il serait important de nous appuyer sur la contribution des femmes, des jeunes et de la société civile, tant dans la conception que dans l'exécution de ce programme. Nous devons également nous inspirer des leçons de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement.

S'agissant particulièrement du changement climatique, comme question importante à résoudre pour l'après-2015, je voudrais rappeler qu'aux termes du Document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (résolution 66/288), les États se sont engagés en faveur de l'abandon des modes de consommation et de production non viables à long terme, et de l'adoption de modes durables de gestion des ressources naturelles, sur lesquelles repose le développement socioéconomique, voire l'avenir de l'humanité. Les changements climatiques constituent une menace pour l'homme et ses droits fondamentaux, particulièrement pour les populations vulnérables, dont celles du continent africain et des pays insulaires. Contribuer à en limiter l'impact est, pour chacun de nos États, une responsabilité envers sa population, un service à l'espèce humaine et un devoir de solidarité internationale.

Consciente de cela, la République démocratique du Congo, pays à la biodiversité exceptionnelle, s'est toujours imposé de gérer ses ressources naturelles avec le souci de l'avenir. C'est dans cette optique que s'inscrit la politique de gestion de nos écosystèmes forestiers. Le projet de barrage du Grand Inga relève de la même logique. Il y a lieu de souligner, en effet, que ce projet devrait, à terme, permettre de produire suffisamment d'électricité pour satisfaire les besoins énergétiques de près de la moitié de l'Afrique, une énergie propre

et renouvelable, compatible avec les exigences du développement durable.

C'est aujourd'hui que nous devons commencer à préparer le terrain pour l'après-2015. Dans ce contexte, j'émet le souhait de voir les propositions qui sortiront de la présente session traduire notre volonté commune de privilégier les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Ces propositions devront couvrir nos programmes locaux, nationaux et régionaux de développement. Elles devront également donner l'impulsion à une coopération internationale audacieuse, et refléter la volonté de chacun de nos États de contribuer à la paix et à la sécurité internationales.

Sans paix, aucun progrès n'est envisageable. Sans un minimum de conditions de sécurité des personnes et de leurs biens, tout développement est hypothétique. Cela est d'autant plus inacceptable lorsque la rupture de la paix est le fait d'une agression. C'est la triste histoire récente de mon pays. Il importe à ce sujet de rappeler aujourd'hui une double réalité, souvent méconnue ou occultée.

C'est en effet parce que mon pays a posé un acte de solidarité en accueillant sur son territoire des réfugiés originaires du Rwanda que les populations congolaises de sa région est sont privées de la paix, droit élémentaire de tout être humain, et qu'elles n'arrêtent pas de compter les morts, l'épisode le plus récent de cette tragédie sans fin étant celui de femmes et d'enfants de Goma aplatis sous les bombes au mois de juillet dernier. Il s'agit d'une véritable tragédie dont l'ampleur est sans égale dans l'histoire de l'humanité et qui ne peut laisser cette dernière indifférente. Il y a lieu de se demander ce qui resterait du droit international humanitaire si accueillir des réfugiés en détresse, acte humanitaire par excellence, devait désormais être considéré suffisant pour justifier le déclenchement d'une guerre. Les récents bombardements de la ville de Goma sont d'autant plus condamnables qu'ils ont été perpétrés alors que le Gouvernement de la République démocratique du Congo était en train d'exécuter la feuille de route fixée par l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, d'Addis-Abeba, y compris en menant des pourparlers avec le groupe armé auteur desdits bombardements. Je voudrais néanmoins réaffirmer la détermination de mon pays de s'acquitter de tous les engagements souscrits dans le cadre de cet Accord.

C'est dans cette optique que les actions concrètes ci-après ont déjà été posées par le Gouvernement congolais : la mise en place du mécanisme national

de suivi de la mise en œuvre des engagements de la République démocratique du Congo; l'accélération de la réforme du secteur de la sécurité, particulièrement de l'armée, de la police et de la justice; la décentralisation, qui a franchi un pas supplémentaire vers la concrétisation avec l'adoption d'une loi nécessaire à sa mise en œuvre; la réforme de la gestion des finances publiques; la restructuration de la Commission électorale nationale indépendante qui s'est immédiatement mise à l'œuvre avec comme priorité la poursuite des élections locales, municipales, provinciales, sénatoriales et des gouverneurs de province; la tenue de concertations nationales depuis le 7 septembre 2013, dont l'objectif est la recherche de la cohésion nationale pour mieux faire face à tous les défis que la nation congolaise est appelée à relever.

Par-delà ces efforts de la République démocratique du Congo, l'avènement d'une paix durable dans la région dépend de deux conditions majeures : la fin de l'impunité sous toutes ses formes, d'une part, et, d'autre part, la mise en œuvre diligente, par les autres signataires de l'Accord-cadre, des engagements qui leur incombent aux termes dudit accord. Aussi, une fois de plus, mon pays lance-t-il un appel pressant à notre Organisation pour lui demander de traiter tous les États Membres avec la même rigueur et d'exiger de chacun le strict respect des principes de la Charte des Nations Unies. Dénoncer la violation de ces principes est certes une bonne chose, mais sanctionner ceux qui les violent est de loin meilleur, surtout quand la violation est établie, persistante et répétitive.

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, l'Union africaine et l'Union européenne pour le rôle essentiel qu'elles jouent dans le maintien de la paix au niveau de notre région. Je remercie tout autant les Nations Unies, singulièrement les membres du Conseil de sécurité, ainsi que tous les États qui, depuis plusieurs années, se sont engagés à nos côtés pour assurer la paix en République démocratique du Congo. Nous leur sommes d'autant plus reconnaissants qu'ils contribuent à l'une des ruptures à opérer pour un programme de développement pour l'après-2015 qui réponde aux exigences d'un monde meilleur pour tous.

Il s'agit de se convaincre que, par-delà nos clivages, nous avons un destin commun et de considérer nos diversités pour ce qu'elles sont fondamentalement, à savoir une richesse. Pour la communauté internationale,

il est en effet plus que temps de trouver les voies et moyens de permettre à des millions de personnes non pas d'être simplement en vie, mais de vivre dignement, dans un monde où la paix, la sécurité et la justice sont une réalité pour tous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République démocratique du Congo de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Andry Nirina Rajœlina, Président de la Transition de la République de Madagascar

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Transition de la République de Madagascar.

M. Andry Nirina Rajœlina, Président de la Transition de la République de Madagascar, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Andry Nirina Rajœlina, Président de la Transition de la République de Madagascar, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Rajœlina : Selon l'adage bien connu : « Jamais deux sans trois ». C'est effectivement pour la troisième fois consécutive, que j'ai le privilège de m'exprimer devant l'Assemblée générale, en ma qualité de Président de la transition de Madagascar. Comme chaque année, nous voilà de nouveau réunis pour la session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. Tous les dirigeants de la planète s'y retrouvent régulièrement pour débattre, échanger et partager leurs expériences, dans le cadre d'une concertation, qui s'inscrit dans une longue marche collective vers la paix, la sécurité et le développement planétaire durable. Mais chaque année également, de nouveaux cas de conflits encore plus violents et plus meurtriers se présentent. Ces faits continuent à nous interpeller et avec autant d'intensité. Devons-nous nous limiter à débattre des résolutions de ces conflits? Ou allons-nous nous remettre en question pour en analyser les causes profondes et nous apprêter à prendre les mesures qui s'imposent pour préserver la stabilité dans le monde?

Joignant volontiers ma voix à celles de mes honorables prédécesseurs, je vous adresse, Monsieur le Président, mes chaleureuses félicitations pour les suffrages éloquents, que vous avez réunis autour de votre candidature. Madagascar s'efforcera de vous apporter son soutien et sa collaboration sincères.

Ces dernières décennies, quand on évoque l'Afrique, il est regrettable que le constat général fasse ressortir des États exposés à des violences permanentes, où la démocratie régresse continuellement, où des guerres, des crises et des affrontements éclatent, et où la division l'emporte sur le consensus. « L'humanité est en pleine crise existentielle », selon les propos du Président de la soixante-septième session de l'Assemblée Générale, avec comme symptômes l'instabilité économique, les inégalités sociales et la dégradation de l'environnement. Pour ma part, j'ajouterais, une humanité en désarroi, mais qui ne baisse pas les bras.

Certes, les actualités que nous déversent quotidiennement les médias sont extrêmement inquiétantes partout dans le monde. Que ce soit dans les pays développés, émergents ou pauvres, aucune couche de la société n'est maintenant épargnée par les dégradations diverses, les conditions d'emploi, le chômage, la diminution du pouvoir d'achat et même l'absence de revenus, la non-accessibilité aux premières nécessités alimentaires, vestimentaires, sanitaires et éducationnelles, la pauvreté, le dénuement et la misère. Autant de facteurs qui viennent cimenter le terreau de l'intolérance, des affrontements et des conflits, favorisant la montée d'une insécurité globale ambiante. Et d'ailleurs, nous pensons particulièrement aux événements survenus récemment au Kenya, en Iraq, au Pakistan et en Syrie, pour ne citer que ceux-là, et nous partageons entièrement la douleur et le chagrin des familles des victimes.

À quelque 800 jours de l'échéance de 2015, à l'instar de la plupart des États africains et de bon nombre de pays en développement, Madagascar peine encore à atteindre tous les objectifs du Millénaire et ce, en dépit des efforts que tous, nous aurons déployés et acceptés. Face à cette situation, la question qui me vient à l'esprit est de savoir quelle contribution nous, les premiers responsables des nations, pouvons-nous apporter individuellement à cette recherche collective de voies et moyens d'améliorer le quotidien des peuples qui nous ont confié leur destin et accordé leur confiance?

Dans son allocution, prononcée hier lors de l'ouverture de notre soixante-huitième session, le

Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, a souligné le fait que partout dans le monde, des gens descendent dans la rue ou occupent des places pour se faire entendre de ceux qui sont au pouvoir. Ils veulent que nous, les dirigeants, les écoutions. Ils veulent savoir que nous faisons tout pour garantir à ce que chacun ait une dignité.

Les soulèvements populaires dans le cadre des printemps arabes, ainsi que les mouvements des indignés, illustrent cette affirmation et traduisent une aspiration légitime. Ici, je partage donc pleinement les propos de S. E. M. Secrétaire général Ban Ki-moon, et j'interpelle tout un chacun à faire montre de compréhension à leur endroit.

Madagascar aurait souhaité pouvoir en bénéficier, lorsque le peuple malgache s'est soulevé contre un régime contesté, pour revendiquer une vie meilleure, à travers la mise en place d'un véritable changement. Or, ce ne fut pas le cas. Madagascar, bien au contraire, a dû faire face à l'incompréhension et à l'inflexibilité d'une communauté internationale à plusieurs vitesses, sans parler de lecture et d'application dogmatique des textes, alors que des soulèvements populaires ailleurs, dans des conditions identiques, avaient suscité bienveillance et sollicitude.

Des efforts doivent donc être désormais fournis pour faire cesser les inégalités de traitement des pays en crise politique. Il faut prendre connaissance de l'aspiration populaire et de la réalité sur le terrain pour ne pas se tromper sur la décision à prendre. Ce qui est valable ailleurs, n'est-il pas pour autant valable pour Madagascar?

Toutes les conditions ont été réunies : le danger omniprésent pour une explosion sociale et un affrontement fratricide à Madagascar. Mais heureusement, à la différence de certains pays qui continuent à connaître des troubles, sinon des violences armées, et malgré toutes les restrictions économiques et sociales, ainsi que l'absence de soutien et d'aide de la communauté internationale, dont ils ont pâti ces dernières années, les Malagasy ne sont pas tombés dans le piège du conflit interne dont certains n'auraient pas hésité à profiter.

Et c'est avec une grande fierté nationale que j'annonce du haut de cette tribune aujourd'hui que Madagascar a pu éviter la guerre civile. J'affirme que ces conditions ont nécessité beaucoup de sacrifices, d'abnégation et d'humilité mais nous les avons

surmontées par notre patriotisme. Je réitère que, malgré nos désaccords et nos divergences de vues, nous sommes parvenus à un règlement de nos conflits, en usant de toutes les voies de négociation. Et je remercie solennellement le peuple malgache, qui est un peuple pacifique, qui aspire à la paix, et dont le courage et la patience ont été sans pareils, dans cette résolution pacifique de notre crise politique.

Le peuple malgache mérite un avenir meilleur. Désormais, les citoyens pourront exprimer librement leur choix sur leur futur dirigeant, à travers les urnes, lors de la prochaine élection présidentielle, prévue le 25 octobre de cette année et dont la campagne électorale a commencé hier.

Madagascar entame désormais une nouvelle phase de son histoire. J'adresse mes vifs remerciements à tous ceux qui, tout au long du processus de sortie de crise de Madagascar, nous ont accompagnés et apporté leur soutien durant cette période transitoire, en particulier la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), les Présidents successifs de la troïka de la SADC, l'Union africaine, l'Union européenne et l'ONU, ainsi que la Commission de l'océan Indien, l'Organisation internationale de la Francophonie et tous les pays sans exception, sans oublier ceux qui ont déjà fait part de leur disponibilité à nous envoyer des observateurs internationaux pour les élections. Je renouvelle par la même occasion mon appel à tous les membres de l'Assemblée à venir renforcer les rangs de ces partenaires.

Nous sommes à la croisée des chemins. Le peuple attend des résultats concrets et tangibles. La question est de savoir si nous avons le courage et la sagesse de nous sacrifier pour le bien de notre peuple, pour éviter l'affrontement, pour éviter la guerre civile, pour que des innocents ne perdent plus leur vie, pour que celui ou celle qui est au pouvoir n'utilise plus les armes, et pour que les uns et les autres puissent éviter tout recours à la violence.

En tant que dirigeant, l'exercice du pouvoir requiert une prise de conscience de notre humanité et de notre faillibilité. Et c'est le message que Madagascar, dans sa contribution au présent débat général, souhaite faire passer aujourd'hui. Le monde évolue à grande vitesse, les générations changent, et les dirigeants ont le devoir de répondre aux attentes de la population et de trouver une solution propice à son bien-être.

En ce qui me concerne, pour débloquer la crise politique à Madagascar, j'ai tout mis en œuvre pour préserver l'unité nationale et les intérêts supérieurs du peuple malgache, et j'en suis arrivé à la conclusion que je ne me porterai pas candidat à la prochaine élection présidentielle. Et c'est sur cette note, et avec la phrase bien connue de l'écrivain anglais, James Freeman Clarke, que je voudrais conclure : « La différence entre le politicien et l'homme d'État est la suivante : le premier pense à la prochaine élection, le second à la prochaine génération ». Masina ny Tanindrazana ! (Que Dieu bénisse notre nation!)

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Transition de la République de Madagascar de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Andry Nirina Rajaelina, Président de la Transition de la République de Madagascar, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Blaise Compaoré, Président du Faso

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Faso.

M. Blaise Compaoré, Président du Faso, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Blaise Compaoré, Président du Faso, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Compaoré : Les crises socio-politiques, les conflits armés, la dégradation des systèmes écologiques, les pandémies comme le VIH/sida, les extrémismes religieux, le terrorisme, la criminalité transfrontalière et les problèmes de développement sont aujourd'hui des questions cruciales qui interpellent la conscience des hommes sur leur responsabilité dans la construction du présent et de l'avenir. Je suis persuadé de la nécessité de renforcer l'esprit de partage et de solidarité, afin de relever les défis de promotion de la paix, de la stabilité et de la sécurité, et de conférer à l'humanité les atouts pour une meilleure maîtrise de son évolution.

Avant de poursuivre, je voudrais féliciter M. Ashe de son élection à la présidence de la soixante-huitième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations

Unies. À l'endroit de son prédécesseur, M. Vuk Jeremić, je voudrais exprimer toute notre reconnaissance pour la manière remarquable avec laquelle il a présidé les travaux de la soixante-septième session. Je voudrais aussi réitérer au Secrétaire général, M. Ban Ki-Moon, l'estime et la reconnaissance du Gouvernement burkinabé pour sa disponibilité et son engagement constant en faveur de la paix et du développement.

La présente session se tient dans un contexte international caractérisé par la persistance des difficultés économiques et des menaces croissantes à la paix et à la sécurité à l'échelle mondiale. C'est le lieu pour moi d'exprimer au peuple kényan la compassion et la solidarité du Burkina Faso suite aux actes terroristes récemment perpétrés à Nairobi.

La sous-région ouest-africaine reste marquée par les stigmates des crises multidimensionnelles survenues au cours des deux dernières décennies. Cette sous-région, notamment sa zone sahélo-saharienne est devenue un repaire pour les groupes de narcotrafiquants et de terroristes, dont les velléités de déstabilisation constituent une menace réelle pour la paix et la sécurité de nos États.

Je salue l'amélioration progressive de la situation au Mali, avec le déploiement de la Mission intégrée des Nations Unies pour la stabilisation du Mali, ainsi que la tenue effective de l'élection présidentielle qui conforte l'ordre constitutionnel rétabli. Je saisis également cette occasion pour réitérer ma reconnaissance à tous les acteurs qui contribuent à la résolution de la crise au Mali.

Aux autorités et au peuple maliens, j'exprime mes vives félicitations pour le succès des dernières élections présidentielles. La mise en œuvre de la Stratégie intégrée pour le Sahel, adoptée par l'Organisation des Nations Unies, contribuera, j'en suis convaincu, à fortifier la stabilité dans ce pays et dans toute la zone sahélo-saharienne. Le Burkina Faso reste déterminé à s'investir aux côtés de la communauté internationale pour l'atteinte des objectifs de ladite stratégie.

Le dialogue est la voie privilégiée pour assurer l'entente au sein des peuples et entre les peuples. Aussi le Gouvernement burkinabé favorise-t-il le renforcement de la cohésion sociale, l'élargissement des espaces de liberté et de concertation, ainsi que la recherche solidaire de solutions aux conflits. C'est dans cet esprit que mon pays participe depuis deux décennies aux opérations de maintien de la paix conduites par

l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, avec des contingents d'environ 2 000 hommes et femmes déployés sur plusieurs théâtres d'opérations. Je rends hommage à l'action de tous ceux qui œuvrent sans relâche pour l'édification d'un monde de paix et de liberté.

Au-delà de la résolution des crises sociopolitiques et militaires dans l'espace ouest-africain, le Burkina Faso adhère fortement aux initiatives de la communauté internationale visant la restauration d'une stabilité durable en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, dans la région des Grands Lacs, en Somalie, au Soudan.

Quant à la question du Sahara occidental, mon pays soutient la recherche d'une solution politique acceptable par toutes les parties, et réaffirme son adhésion à l'initiative du Maroc pour un statut d'autonomie de la région du Sahara, comme alternative crédible et réaliste dans le dénouement de ce différend.

Hors du continent africain, la situation qui prévaut en République arabe syrienne appelle d'urgence à l'arrêt immédiat des hostilités et à la recherche de solutions politiques à la crise. Aussi encourageons-nous la mise en œuvre de l'accord américano-russe du 14 septembre 2013, visant au contrôle et au démantèlement des armes chimiques.

Concernant la situation au Moyen-Orient, nous saluons la reprise des pourparlers directs israélo-palestiniens et encourageons vivement les différentes parties à œuvrer dans le sens de la résolution pacifique du conflit, en vue d'aboutir à une solution juste et équitable, fondée sur la reconnaissance d'un État palestinien vivant en parfaite harmonie avec Israël.

Le climat de dialogue et de détente qui caractérise les relations entre la République de Chine (Taiwan) et la République populaire de Chine, mérite d'être salué et encouragé. Dans cet esprit, nous nous devons d'accueillir la République de Chine (Taiwan) au sein des institutions spécialisées des Nations Unies, notamment l'Organisation de l'aviation civile internationale et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Nous saluons, par ailleurs, la contribution inestimable de Taiwan à la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays en développement, comme le Burkina Faso.

La paix en Afrique passe nécessairement par la réalisation de programmes de développement

socioéconomiques pertinents, à même de générer des réponses efficaces aux incertitudes créées par la conjoncture économique internationale et de conforter la confiance entre les peuples et les dirigeants. Pays sahélien enclavé et sans grandes ressources naturelles, le Burkina Faso s'attèle à conduire des politiques vigoureuses dans le cadre de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable, en vue d'encourager et d'améliorer de manière significative la qualité de vie des Burkinabé.

À l'approche de l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, le thème de la présente session, « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain », pose de manière pertinente la relation dialectique entre le développement, la paix et la sécurité. C'est donc une occasion qui nous est offerte d'axer nos réflexions sur une nouvelle vision en vue d'un progrès global fondé sur une solidarité internationale forte pour un développement durable. C'est pourquoi il importe que nous redoublions d'efforts pour le règlement des questions environnementales, en référence aux conclusions issues de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (résolution 66/288, annexe), tenue en 2012 à Rio De Janeiro.

La paix et la stabilité apparaissent comme des objectifs encore lointains au regard de la présence de nombreux foyers de conflit dans le monde. Cette situation exige de renforcer davantage le multilatéralisme, d'appliquer avec rigueur les principes consacrés par la Charte de notre Organisation, de consolider les instruments de promotion de ses idéaux, de conduire la réforme des organes, notamment le Conseil de sécurité. Je forme le vœu que les travaux de la présente session de l'Assemblée contribuent à l'atteinte de ces nobles objectifs pour une humanité plus épanouie et solidaire.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Faso de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Blaise Compaoré, Président du Faso, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Hailemariam Dessalegn, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie.

M. Hailemariam Dessalegn, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Hailemariam Dessalegn, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Dessalegn (Éthiopie) (*parle en anglais*) : C'est avec grand plaisir que je félicite le Président de l'Assemblée générale de son élection à cet important poste pour diriger les travaux de la soixante-huitième session, qui se tient sous le thème « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain ». Je tiens à assurer le Président de l'appui et de la coopération sans faille de ma délégation dans le plein accomplissement de cette lourde responsabilité. Je voudrais aussi saluer la compétence dont son prédécesseur a fait preuve dans la conduite des travaux de la session précédente.

Je voudrais commencer par condamner l'attaque terroriste au Kenya qui a fauché la vie de civils innocents et fait de nombreux blessés. Je tiens à exprimer mes condoléances les plus sincères au peuple et au Gouvernement kenyans ainsi qu'aux familles des victimes de cet odieux attentat. L'incident montre une nouvelle fois qu'il nous faut réaffirmer notre engagement à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations.

Je prends aujourd'hui la parole devant l'Assemblée non seulement au nom de mon pays, mais également en ma qualité de représentant de l'Union africaine (UA), que l'Éthiopie a l'honneur de présider cette année. Par une heureuse coïncidence, l'Éthiopie, qui a accueilli la conférence durant laquelle a été créée l'Organisation de l'unité africaine (OUA) il y a 50 ans, assume la présidence tournante de cette importante organisation continentale au moment où elle célèbre son cinquantième anniversaire. Nous avons été très heureux d'accueillir le Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine le 25 mai pour marquer le jubilé de l'OUA/UA, et je saisis cette occasion pour exprimer ma sincère reconnaissance à tous les pays qui ont dépêché des délégations à Addis-Abeba afin de prendre part aux

célébrations ou envoyé des messages de soutien et de solidarité à l'Union africaine. Étant donné que nous allons célébrer ce cinquantenaire tout au long de l'année, nous voudrions continuer de marquer cet événement historique pendant la présente session de l'Assemblée générale en revenant sur l'évolution des relations entre l'ONU et ce qui était autrefois l'Organisation de l'unité africaine et est aujourd'hui l'Union africaine, au fil des 50 dernières années.

Lorsque la Charte des Nations Unies a été signée en 1945, la majeure partie de l'Afrique vivait sous le joug du colonialisme. Depuis, notre continent a été débarrassé des vestiges du colonialisme et autres formes de soumission. Aujourd'hui, il est gratifiant de constater que les pays africains constituent l'un des groupes les plus importants en taille à l'Assemblée générale. Je saisis cette occasion pour exprimer ma profonde reconnaissance à l'ONU, dont la contribution au processus de décolonisation est inestimable. Cependant, nous ne devons pas perdre de vue le fait que tous les problèmes que nous avons rencontrés dans notre lutte ne sont pas définitivement réglés et qu'on ne peut non plus affirmer que le processus de décolonisation a été intégralement mené à son terme. Nous devons donc renouveler notre engagement à parachever le processus de décolonisation en Afrique.

Conformément au Chapitre VIII de la Charte, l'ONU collabore étroitement avec l'Union africaine et les autres mécanismes régionaux pour promouvoir ses objectifs premiers. Au fil de ces 50 dernières années, voire plus, la coopération et le partenariat entre l'OUA/UA et l'ONU se sont considérablement élargis et approfondis sous de nombreux aspects et dans un grand nombre de domaines. Nous saluons avec un profond respect l'importance de la coopération entre l'ONU et l'OUA, puis entre l'ONU et l'Union africaine, en matière de lutte contre les problèmes multiformes qui touchent notre continent. Néanmoins, nous sommes aussi conscients qu'il reste beaucoup à faire pour renforcer la coopération et le partenariat entre l'Union africaine et l'ONU alors que les dynamiques évoluent en Afrique et dans le reste du monde. J'espère sincèrement que cette occasion historique nous offrira la chance exceptionnelle d'analyser avec sérieux nos problèmes et nos lacunes en vue de renforcer notre coopération et notre partenariat pour mieux nous adapter aux réalités nouvelles. J'estime que nous devons adopter une démarche souple et innovante en ce qui concerne l'application du Chapitre VIII de la Charte afin

d'améliorer notre partenariat et de régler nos problèmes communs.

Nous célébrons le cinquantième anniversaire de l'OUA/UA à un moment où le stéréotype de l'Afrique continent accablé par la pauvreté, la maladie et les conflits commence lentement à évoluer. En dépit d'innombrables difficultés persistantes, l'Afrique a véritablement franchi un cap, réduisant le nombre de conflits qui gangrènent le continent, promouvant la gouvernance démocratique et luttant contre la pauvreté grâce à une croissance et à un développement accélérés. Avec une paix et une stabilité renforcées, une croissance économique rapide, des ressources naturelles abondantes et une classe moyenne en plein essor, l'Afrique est sur une pente ascendante, et elle suscite également le fort intérêt du reste du monde. Le XXI^e siècle sera celui de l'Afrique si nous parvenons à harmoniser nos efforts pour maintenir – et même accélérer – la croissance économique rapide que connaît l'Afrique depuis un peu plus de 10 ans. Nous avons toutes les raisons de croire que la renaissance africaine est imminente. Cette évolution positive est indubitablement encourageante, mais nous sommes conscients que nous ne pourrions réaliser nos aspirations à une Afrique pacifique, prospère et intégrée qu'en effectuant des transformations structurelles. C'est pourquoi nous saisissons l'occasion offerte par le cinquantenaire pour définir le programme de changement pour l'Afrique à mettre en œuvre au cours des 50 prochaines années. Lors de notre dernière session, en mai, nous avons également adopté le plan stratégique de la Commission de l'Union africaine pour la période 2014-2017, dont l'objectif principal est de jeter des bases solides pour la réalisation de notre vision à court et moyen terme.

Le moment est en effet bien choisi pour élaborer notre programme de changement alors que les négociations intergouvernementales sur le cadre de développement mondial pour l'après-2015 sont lancées. Il me plaît de voir que l'Assemblée se penchera sur cette question durant la présente session, et je félicite le Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015, coprésidé par les Présidents de l'Indonésie et du Libéria et le Premier Ministre du Royaume-Uni, d'avoir remis un rapport détaillé, intitulé « Un nouveau partenariat mondial : éradiquer la pauvreté et transformer les économies par un développement durable », au Secrétaire général. J'espère que le rapport fournira matière à débattre pour nos discussions sur le thème

« Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain » tout au long de la présente session.

L'Afrique estime que cette question revêt une importance capitale, et elle a créé un comité de haut niveau, rassemblant des chefs d'État et de gouvernement, chargé de développer une position commune et de mobiliser l'appui international pour faire en sorte de préserver les progrès accomplis à ce jour dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de tenir pleinement compte des priorités de développement du continent pour l'après-2015. Comme l'a dit très justement le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), ce dont l'Afrique a besoin c'est d'une transformation structurelle, et non d'ajustements structurels. Le programme de développement que nous tentons de mettre au point pour l'Afrique à l'horizon des 50 prochaines années vise lui aussi à réaliser cet objectif fondamental afin d'éliminer la pauvreté et de garantir le développement durable. S'agissant des travaux du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, notre intention est de définir une position africaine mûrement réfléchie par notre troïka, à savoir la Commission de l'Union africaine, la CEA et la Banque africaine de développement.

Nous voulons, dans ce contexte, réaliser une révolution verte en Afrique et garantir la sécurité alimentaire de nos populations. Le thème de l'Union africaine en 2014 sera « Agriculture et sécurité alimentaire » et servira à promouvoir le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, ce qui nous permettra de conforter notre engagement de transformer le secteur agricole africain.

Nous sommes également convaincus que l'Afrique doit s'industrialiser pour accélérer sa croissance économique, créer des emplois, augmenter ses recettes et diversifier ses exportations. Cela peut être réalisé sur la base de nos ressources en facteurs de production et en tenant compte de la nécessité d'accroître la valeur ajoutée et d'exploiter les liens en amont et en aval. On ne saurait trop insister sur le fait qu'il est impossible d'éliminer la pauvreté sans procéder à des transformations structurelles et accroître la valeur ajoutée, ce qui fait de l'industrialisation non pas une option mais un impératif – une nécessité absolue pour l'Afrique. Je tiens à dire ici à quel point nous sommes reconnaissants à tous ceux qui nous ont proposé des partenariats pour permettre à l'Afrique de disposer de services énergétiques modernes et abordables, faute de quoi l'industrialisation resterait hors de portée.

Par ailleurs, nous voulons investir dans les infrastructures, qui ont été négligées durant les dernières décennies, pour promouvoir le commerce intra-africain ainsi qu'une intégration régionale rapide.

Nous sommes également déterminés à redoubler d'efforts pour améliorer le bien-être général de notre société. Nous estimons en particulier que l'Afrique devrait pouvoir recueillir les avantages de son dividende démographique en investissant dans sa population. L'éducation de nos jeunes et l'amélioration de leurs compétences sont absolument indispensables pour pouvoir utiliser de manière efficace notre capital humain. Par conséquent, nous espérons vivement que le cadre de développement mondial pour l'après-2015 correspondra à nos priorités et à nos besoins en matière de développement.

En Afrique, nous sommes évidemment conscients que nous ne pouvons pas réaliser nos aspirations en matière de développement en l'absence de paix durable et de sécurité. C'est pourquoi nous avons consacré des efforts considérables à la lutte contre le fléau des conflits sur notre continent. Nous notons avec grande satisfaction que le nombre de conflits en Afrique a chuté au cours des 10 dernières années, à l'exception d'un certain nombre de situations. Nous savons cependant également qu'une nouvelle dynamique est à l'oeuvre en matière de sécurité sur notre continent, avec la montée du mécontentement populaire associé à des revendications restées encore sans réponse.

À cet égard, l'Union africaine s'efforce de venir en aide à l'Égypte – État membre dont la contribution au processus de décolonisation sur notre continent et à l'unité africaine est inégalée – afin de lui permettre de surmonter les difficultés qu'elle rencontre actuellement dans l'esprit de la solidarité africaine. L'Union africaine fournit également tout l'appui nécessaire à la Tunisie afin d'assurer le succès de sa transition politique par l'adoption d'une nouvelle constitution et la tenue d'élections.

Par ailleurs, nous nous félicitons du bon déroulement des élections au Mali, qui ont ouvert la voie au rétablissement de l'ordre constitutionnel dans ce pays. L'Union africaine est fermement déterminée à continuer d'aider le Mali dans ses efforts pour assurer durablement la paix, la sécurité et le développement. C'est avec satisfaction que nous constatons les progrès notables enregistrés en Somalie en direction de la paix et avec espoir que nous avons assisté à la conclusion de l'accord entre la République fédérale de Somalie et

l'administration intérimaire de Djouba, qui constitue un jalon important vers la paix et la réconciliation nationales. Le « New Deal » annoncé à la conférence sur la Somalie organisée le 16 septembre à Bruxelles permettra sans aucun doute de renforcer l'élan donné à la reconstruction du pays et à la consolidation de la paix en Somalie.

La situation en République centrafricaine sur les plans humanitaire et de la sécurité reste une grande source de préoccupation. Je souhaite renouveler notre appel à l'ONU afin qu'elle fournisse un appui multiforme à la mission internationale de soutien à la République centrafricaine sous conduite africaine qui sera déployée dans ce pays pour protéger les civils et rétablir la sécurité et l'ordre public. D'autre part, l'escalade des tensions dans l'est de la République démocratique du Congo constitue également une menace à la paix et à la sécurité dans la région des Grands Lacs et sur l'ensemble du continent. La seule solution durable est que le Gouvernement et l'opposition armée mènent à bien les pourparlers de paix sous l'égide de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. À cet égard, je tiens à saluer les résultats du Sommet extraordinaire de cette Conférence, tenu le 5 septembre à Kampala, et du forum politique de haut niveau pour le développement durable, organisé le 23 septembre sous les auspices du Président de l'Assemblée.

S'agissant des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud, l'Union africaine, en coopération étroite avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement, a mis en place un mécanisme d'enquête ad hoc pour vérifier les allégations faites par ces deux pays au sujet de l'appui et de l'asile qu'offrirait l'un et l'autre à des éléments dissidents menant des actions contre l'autre pays. L'équipe en place fait son travail et j'espère que les résultats de l'enquête aideront les deux pays à évoluer dans l'application des accords qu'ils ont signés et dans la normalisation de leurs relations. Plus concrètement, les sommets et le dialogue régulier qui se tiennent entre les dirigeants des deux pays contribueront largement à une sortie de l'impasse et au règlement de certaines des questions difficiles en suspens.

Je voudrais aborder une question importante qui nous préoccupe beaucoup dans le cadre de nos efforts en faveur de la paix, de la sécurité et de la réconciliation nationale sur le continent, autour desquels existe un solide consensus en Afrique. À maintes reprises, les pays d'Afrique ont affirmé leur attachement sans faille à la lutte contre l'impunité et à la promotion de la

démocratie, de l'état de droit et de la bonne gouvernance sur tout le continent, conformément à l'Acte constitutif de l'Union africaine. Cet engagement a été démontré dans les faits par les mesures audacieuses prises récemment par l'Union africaine.

S'agissant de la Cour pénale internationale (CPI), un grand nombre d'États membres de l'Union africaine ont ratifié de bonne foi le Statut de Rome et souscrit à ses objectifs et principes fondamentaux. Hélas, les modalités de fonctionnement de la CPI jusqu'à présent laissent une très mauvaise impression en Afrique : plutôt que de promouvoir la justice et la réconciliation et de contribuer à la paix et à la stabilité, elle a dégénéré en un instrument politique prenant pour cible l'Afrique et les Africains. Cela est totalement inadmissible et c'est pourquoi l'Afrique a émis de sérieuses réserves à l'égard de cet organe.

Il est regrettable que la demande que nous avons formulée à maintes reprises au Conseil de sécurité de l'ONU en vue d'un report des procédures engagées contre le Président Bashir n'ait été ni entendue ni suivie d'effets. Nous n'avons également reçu aucune réponse à notre demande de report des enquêtes et poursuites engagées par la Cour au sujet des violences qui ont suivi les élections de 2008 au Kenya, et ce en vertu du principe de complémentarité, aux fins de permettre à un mécanisme national d'engager des enquêtes et des poursuites sur ces affaires dans le cadre de l'appareil judiciaire réformé mis en place par le nouveau régime constitutionnel.

Compte tenu de l'évolution encourageante de la situation au Kenya, avec l'adoption de la nouvelle Constitution, la réforme de l'appareil judiciaire et le bon déroulement des élections législatives et présidentielle, nous considérons qu'il est particulièrement essentiel d'appuyer les processus de consolidation de la paix et de réconciliation nationale dans le pays. La récente décision prise par la CPI relativement à la situation au Kenya est malvenue et nuit à la capacité des dirigeants kényans d'assumer leurs responsabilités constitutionnelles. Je voudrais donc saisir cette occasion pour exhorter une nouvelle fois le Conseil de sécurité à donner suite à nos demandes.

Dans un monde de plus en plus globalisé et multipolaire, il est évident que l'Afrique doit de nouer de multiples partenariats si elle veut réaliser ses aspirations en matière de développement et occuper la place qui lui revient sur la scène internationale. Je note avec une grande satisfaction que le partenariat stratégique de

l'Afrique avec les économies développées et émergentes s'est élargi et approfondi ces dernières années. C'est ce chemin que nous voulons suivre. L'Afrique a besoin de la solidarité de tous les secteurs de la communauté internationale, et nous espérons que tout l'appui nécessaire lui sera apporté à cet égard, dans l'esprit de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), qui a mis l'accent avec une telle insistance sur la situation particulière de l'Afrique. C'est là, de notre point de vue, l'esprit dans lequel nous devons nous attaquer aux lacunes dans la réalisation du huitième objectif du Millénaire pour le développement dans le très bref laps de temps qui nous reste.

Pour terminer, je voudrais insister sur l'attachement constant de l'Afrique à cet organe mondial indispensable qu'est une Organisation universelle dont la viabilité est une nécessité existentielle. C'est dans cet esprit que l'Afrique continuera de cultiver son étroite coopération avec l'ONU.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie et Président de l'Union africaine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Hailemariam Dessalegn, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda.

M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Spencer (Antigua-et-Barbuda) (*parle en anglais*) : Je suis ici aujourd'hui dans cette salle en ma qualité de dirigeant de l'un des plus petits pays du monde – petit de par sa taille, sa population et ses

ressources. Mais je suis également là aujourd'hui le cœur empli de fierté pour féliciter haut et fort un géant de la sphère géopolitique mondiale qui a vu le jour dans mon petit pays d'Antigua-et-Barbuda. Il est l'un des diplomates les plus habiles et les plus accomplis à avoir jamais fréquenté ces augustes salles. Le Gouvernement et le peuple d'Antigua-et-Barbuda adressent leurs félicitations à S. E. l'Ambassadeur John William Ashe pour son élection en tant que Président de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale. Nous sommes plus que convaincus qu'il saura conduire la présente session de cette instance à une issue heureuse. Je tiens en outre à féliciter son prédécesseur, S. E. M. Vuk Jeremić, pour l'excellent travail qu'il a accompli et pour son dévouement inlassable au service de la communauté internationale.

Il y a aujourd'hui exactement cinq ans, j'affirmais dans cette même salle que :

« Nous sommes tous membres d'un seul organe. Le bien-être des plus faibles et celui des plus puissants sont irrévocablement liés. L'industrie ne peut prospérer si les travailleurs ne peuvent espérer. Les transports ne peuvent progresser si la production continue de baisser. Le bien-être général ne peut pas être assuré par une seule action, mais il ne faut pas oublier que ce qui profite à l'un profite à tous, et que délaisser un seul être humain, c'est délaisser toute l'humanité. » (A/64/PV.7, p. 35)

Les écarts n'ayant cessé de se creuser en matière d'égalité entre les pays, les défis auxquels se heurtent les pays en développement sont restés nombreux durant ces cinq années. Pour tenter de résoudre la question des inégalités et réduire les problèmes fondamentaux que rencontre l'humanité d'ici à 2015, les dirigeants du monde entier ont adopté la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) et les objectifs du Millénaire pour le développement, qui ont été décrits comme un tournant dans la coopération internationale. Avec un délai de 15 années pour atteindre ces objectifs, la Déclaration devait stimuler le développement et améliorer directement la vie de centaines de millions de personnes, ces mêmes personnes qui se battent pour survivre dans les conditions de vie les plus élémentaires et pâtissent des effets de la pauvreté, des inégalités entre les sexes, de la maladie et de la dégradation de l'environnement.

Treize années se sont écoulées, et quels résultats concrets avons-nous obtenus, en tant que communauté internationale? Peu importe l'angle où on se place,

il y a résolument quelque chose qui cloche. À moins de deux ans de l'échéance de 2015, nous devons nous demander, nous dirigeants, pourquoi ces engagements, énoncés dans la déclaration internationale la plus importante faite aux populations les plus vulnérables du monde, n'ont pas été honorés?

Je tiens à être parfaitement clair. Je ne suis pas là pour annoncer la mort des objectifs du Millénaire pour le développement, ni pour les enterrer. Au contraire, je reste convaincu qu'il est encore possible de les recentrer, de les réformer, de les remodeler et de les remanier en un nouveau mécanisme pour l'après-2015.

Nous sommes à l'orée de 2015, l'échéance cruciale. Le bilan actuel fait état d'évolutions notables mais inégales dans certains domaines essentiels. Des lacunes considérables demeurent et de nouveaux défis sont apparus. En tant que dirigeants, nous devons donc reconnaître qu'aujourd'hui plus que jamais, en raison du processus de mondialisation, les individus et les sociétés, de part et d'autre de la planète, d'un océan à l'autre et d'un continent à l'autre, sont intrinsèquement liés et plus interdépendants que jamais. Par conséquent, le programme de développement pour l'après-2015 doit prendre en considération cet état de fait et se laisser guider par cette réalité.

Les débats sur l'action internationale et le développement dans la perspective de 2015 sont l'occasion de revoir les notions de prospérité et de développement des pays précédemment définies. Compte tenu des problèmes économiques, sociaux et environnementaux qui pèsent sur le monde actuel, il s'agit d'une nécessité indiscutable.

Il nous faut admettre que la structure actuelle des objectifs de développement convenus au niveau international n'offre pas de solutions satisfaisantes à nos problèmes universels, parmi lesquels l'accélération du réchauffement climatique, le creusement des écarts entre riches et pauvres, la mauvaise santé continue du système financier mondial et le rôle inégal joué par les pays développés et les pays en développement pour répondre et trouver une solution à des problèmes qui revêtent une importance universelle et touchent toutes nos sociétés. Étant donné certains de ces écueils, le moment est véritablement venu de préparer le terrain à un programme de développement pour l'après-2015 qui soit global, efficace et pragmatique.

Antigua-et-Barbuda s'inquiète de l'incapacité de la communauté internationale à honorer les buts et

objectifs énoncés dans le Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement. L'année 2014 marquera le vingtième anniversaire de la première Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement, tenue à la Barbade en 1994.

Quand on analyse les 20 années qui se sont écoulées depuis cette conférence, on s'aperçoit que la communauté internationale n'a rien fait pour remédier à la situation inédite et très particulière des petits États insulaires en développement. J'espère que la Conférence des petits États insulaires en développement de 2014, qui aura lieu au Samoa, donnera à la communauté internationale la possibilité de corriger ses erreurs et de combler les lacunes concernant les petits États insulaires en développement. Cette conférence nous offrira en outre une troisième chance de définir un ensemble d'actions concrètes, nécessaires à l'application du Programme d'action de Barbade et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, et de permettre aux petits États insulaires en développement de retrouver l'élan perdu dans leur quête de développement durable.

Nous nous félicitons que les Nations Unies aient proclamé l'année 2014 Année internationale des petits États insulaires en développement. Antigua-et-Barbuda s'engage à mettre en avant, tout au long de cette année, la situation des petits États insulaires en développement dans le but de remettre les questions qui les concernent en tête de liste.

Mon gouvernement est un fervent partisan de partenariats à l'appui du développement durable qui se fondent sur les principes du respect et de l'entente mutuels, de l'égalité et d'une volonté véritable de viser le développement socioéconomique de tous. Mon gouvernement a renforcé ses efforts d'intégration avec nos frères et sœurs de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), en se concentrant sur la réalisation intégrale du marché et de l'économie uniques de la CARICOM, mais aussi en consolidant les divers cadres réglementaires sous-régionaux.

En sa qualité de membre d'une organisation plus petite, à savoir l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO), Antigua-et-Barbuda a pleinement adhéré à l'union économique de l'OECO en vue de mettre à profit notre tradition commune fondée sur nos accords d'intégration sous-régionaux et d'étendre les

domaines où nous exerçons une souveraineté partagée pour pouvoir survivre et en fin de compte, prospérer. Dans le même temps, mon gouvernement a obtenu le statut de membre à part entière au sein de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique et de la Communauté des États d'Amérique latine, car nous entendons renforcer davantage l'intégration et le développement de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Il est bien connu – mais toujours utile de le répéter – que les petits États insulaires contribuent le moins aux causes des changements climatiques mais souffrent pourtant le plus de leurs effets. Nous, les petits États insulaires, avons exprimé notre profonde déception devant le manque de mesures concrètes dans le cadre des négociations sur la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour protéger les petits États insulaires en développement et les autres pays vulnérables, ainsi que leurs peuples, leur culture, leurs terres et leurs écosystèmes. La responsabilité d'atténuer les effets des changements climatiques est une responsabilité commune qui incombe à tous les pays, développés et en développement. Cependant, les pays développés doivent assumer leur responsabilité morale, éthique et historique s'agissant des émissions dans l'atmosphère de gaz à effet de serre d'origine anthropique. Ce sont ces actions qui ont mis la planète en danger et compromettent le bien-être des générations présentes et futures.

Les sociétés en développement vulnérables telles que la nôtre sont également victimes de la mondialisation de la criminalité, notamment en raison des ravages causés par les armes de poing aux mains des criminels; par le trafic de drogue qui cible essentiellement les marchés des pays développés et par la déportation des criminels vers nos côtes. Nous exhortons la communauté internationale, en reconnaissance du lien qui existe entre la mondialisation et la criminalité, à appuyer davantage les efforts déployés par les petits États insulaires, comme Antigua-et-Barbuda, pour lutter contre l'intensification de la criminalité et renforcer l'état de droit dans le contexte de la lutte contre le trafic international de drogue. Nous prions également nos partenaires développés de limiter la pratique consistant à déporter des criminels violents vers nos côtes. La plupart de ces déportés n'ont aucun lien ni aucune attache avec nos pays.

Antigua-et-Barbuda est fière de faire partie du nombre de plus en plus élevé d'États qui ont signé et ratifié le Traité sur le commerce des armes. Entre autres

choses, ce traité pourrait aider Antigua-et-Barbuda à renforcer sa capacité de combattre le fléau que constitue le commerce illicite des armes légères et de petit calibre et de leurs munitions, qui est associé à d'autres crimes transfrontières comme le trafic de drogue. Tout au long du processus qui a conduit à l'adoption du Traité, nous avons souligné que ces crimes avaient des conséquences négatives sur le bien-être socioéconomique de nos sociétés. Antigua-et-Barbuda insiste sur l'importance de l'entrée en vigueur rapide du Traité sur le commerce des armes et, en collaboration avec les autres États Membres, poursuivra ses efforts énergiques à cette fin.

La progression des maladies non transmissibles représente une autre menace pour le développement durable des petits États insulaires en développement comme Antigua-et-Barbuda. La situation a atteint des proportions alarmantes, vu que chaque année, des centaines de personnes meurent des suites de ces maladies. Pour Antigua-et-Barbuda, la prévention, les soins et le traitement des maladies non transmissibles demeurent problématiques. Les maladies cardiaques, le diabète, le cancer, les maladies cardiovasculaires et les maladies respiratoires chroniques restent les principales causes de décès dans notre région. Les maladies non transmissibles pèsent lourdement sur notre système sanitaire, notre économie et notre population, raison pour laquelle mon gouvernement a pris les devants pour s'attaquer au problème. D'une manière générale, les soins de santé continuent d'être gratuits pour les Antiguaïens et les Barbudiens, et le Gouvernement offre souvent une assistance aux personnes qui doivent se faire soigner à l'étranger lorsque nos services ne sont pas en mesure de fournir les soins appropriés. Je prie l'Assemblée de continuer à accorder une attention prioritaire à la question des maladies non transmissibles.

Mon petit pays en développement, Antigua-et-Barbuda, veut s'assurer que les règles commerciales reconnues par la majorité des membres de la communauté internationale, y compris les États-Unis d'Amérique, sont respectées. Je saisis donc cette occasion pour attirer à nouveau l'attention de l'Assemblée sur un différend commercial qui oppose mon pays aux États-Unis d'Amérique, depuis une dizaine d'années, et qui a été soumis au système de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). J'appelle l'attention de l'Assemblée sur ce différend parce que j'estime qu'il risque de porter atteinte à la crédibilité et à l'utilité du système de règlement des différends de l'OMC, et de l'OMC elle-même.

Mon gouvernement a obtenu gain de cause pendant les premières étapes de la procédure et en appel, et pourtant, une décennie plus tard, cette affaire est loin d'être réglée. C'est une affaire qui oppose la plus grande économie du monde à l'une des plus petites économies du monde, et malgré tous nos efforts, les négociations que nous avons patiemment menées avec les États-Unis d'Amérique n'ont abouti à rien. Les États-Unis d'Amérique n'ont ni supprimé les lois incriminées ni accepté de conclure un accord équitable avec Antigua-et-Barbuda qui nous indemniserait de la destruction sans scrupules de tout un secteur de notre économie. À nos yeux, la crédibilité de l'OMC est entamée car cette organisation laisse la plus grande économie du monde et son membre le plus puissant faire fi, en toute impunité, d'une décision conforme au droit rendue par son organe de règlement des différends. Le système commercial international ne survivra pas longtemps à un tel camouflet, et nous appelons les États-Unis à réparer leurs torts et à présenter des propositions dignes de ce nom, permettant de régler cette question d'une manière juste.

Même si jusqu'à présent mon gouvernement a fait preuve d'une patience stratégique, nous entendons, par l'intermédiaire du seul mécanisme prévu par l'OMC, demander réparation pour les milliers d'emplois perdus, les entreprises mises en faillite et la destruction de ce qui était le deuxième secteur le plus important de notre économie après le tourisme. Il s'agit plus que d'une question d'emplois. Il faut que l'on voie que l'OMC rend justice à ses membres, en particulier l'un des plus petits d'entre eux. Sinon, sa crédibilité en tant qu'arbitre des différends commerciaux internationaux sera réduite à néant et ses nobles intentions seront vidées de leur substance.

En tant que pays des Caraïbes et membre de la CARICOM, Antigua-et-Barbuda est attachée à la sauvegarde de la souveraineté de chaque pays. Pour cette raison, nous sommes très fiers de nos relations de longue date avec la République de Cuba. Mon gouvernement condamne dans les termes les plus énergiques toutes les politiques et pratiques discriminatoires ou de représailles visant à empêcher Cuba d'exercer son droit à participer librement aux affaires de notre hémisphère. Aujourd'hui, je voudrais réitérer la ferme condamnation de mon gouvernement de l'application unilatérale et extraterritoriale de lois et de mesures coercitives qui vont à l'encontre du droit international, de la Charte des Nations Unies et des principes de la libre navigation et du commerce international. Par conséquent,

Antigua-et-Barbuda demande instamment aux États-Unis d'Amérique de respecter et de prendre acte des appels incessants lancés par les États Membres de l'ONU et de lever immédiatement le blocus économique, commercial et financier injuste imposé à la République de Cuba. Ces mesures et d'autres n'ont d'autre objectif que d'entraver le développement socioéconomique et le bien-être du peuple de la République de Cuba.

Antigua-et-Barbuda réaffirme également sa position et son attachement de longue date à la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, et condamne toute action qui va à l'encontre du droit international, des résolutions des Nations Unies et des principes de protection des droits de l'homme. C'est pourquoi nous condamnons les attentats terroristes commis récemment au Kenya et exprimons notre profonde sympathie au Gouvernement du Président Uhuru Kenyatta et aux familles des victimes. Nous condamnons également dans les termes les plus énergiques les actes de terrorisme commis dans d'autres régions du monde.

Antigua-et-Barbuda tient également à exprimer sa préoccupation face à l'inscription de la République de Cuba sur la liste des États qui soutiennent le terrorisme, publiée par le Département d'État des États-Unis d'Amérique. Nous rejetons l'élaboration unilatérale de listes noires accusant des États d'appuyer et de soutenir le terrorisme, ce qui est contraire au droit international. Nous demandons aux États-Unis d'Amérique de mettre un terme à cette pratique unilatérale.

Antigua-et-Barbuda se félicite du lancement du concours pour la conception d'un mémorial permanent en hommage aux victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique, une initiative promue par la CARICOM. Nous attendons avec impatience que sa construction soit achevée au cours des prochains mois.

Il y a un an, je réitérais ici la nécessité d'ouvrir un dialogue sérieux sur la question des réparations. Aujourd'hui, je suis fier de pouvoir annoncer que les membres de la CARICOM ont convenu, à la trentième Réunion ordinaire de la Conférence de ses chefs d'État et de gouvernement, tenue à Trinité-et-Tobago, d'appuyer la création d'une commission régionale des réparations chargée de préparer le terrain au processus d'engagement et de conversation sur la question des réparations pour le génocide des populations autochtones et l'esclavage.

Je me félicite également de ce que, au cours de la première conférence régionale sur les réparations qui s'est tenue à Saint-Vincent-et-les Grenadines au début du mois, des propositions ont été faites en vue de créer officiellement une commission régionale des réparations.

En conséquence, Antigua-et-Barbuda considère que l'appel en faveur de réparations fait partie intégrante de sa stratégie de développement et estime que le legs de l'esclavage et du colonialisme dans les Caraïbes a fortement entravé nos perspectives de développement. Nous affirmons donc que les réparations doivent viser à réparer les dommages infligés par l'esclavage et le racisme.

Dernièrement, nous avons entendu plusieurs dirigeants présenter des excuses à la diaspora africaine, aux peuples autochtones et aux anciennes colonies pour les injustices du passé. Je félicite ces dirigeants qui ont fait preuve d'une telle ouverture d'esprit, et j'encourage les autres à en faire autant et à accompagner leurs discours d'avantages concrets et matériels pour les descendants du génocide et de l'asservissement brutal de leurs ancêtres.

Mon pays, tout en étant axé sur le développement, n'en oublie pas moins d'autres questions mondiales, notamment la paix et la sécurité. Les troubles continus au Moyen-Orient, et en particulier en Syrie, sont consternants. Les images de femmes et d'enfants innocents déplacés ou tués pèsent sur notre conscience. Antigua-et-Barbuda appuie sans réserve le maintien du rôle de l'ONU et d'autres organisations qui œuvrent en faveur de la stabilisation et de la paix en Syrie et dans d'autres pays déchirés par des conflits.

Nous appelons également ces dirigeants à protéger les civils à tout prix et à trouver rapidement des solutions diplomatiques à ces conflits. La communauté internationale doit traiter avec sérieux les attaques délibérées contre les civils, et les tribunaux internationaux doivent prendre des mesures conformes aux lois et aux normes internationales.

La guerre, voire la menace de la guerre, doit être un outil de derniers recours et doit bénéficier à tout moment du plein appui de la communauté internationale. Les prescriptions unilatérales ne régleront pas les problèmes.

Nous ne pourrons pas lancer avec succès un programme de développement pour l'après-2015 si les dirigeants du monde regardent sans rien faire les larmes

et le désespoir des nombreux enfants qui ont faim. Nous ne pourrons pas lancer avec succès un programme de développement pour l'après-2015 si les dirigeants du monde laissent des maladies facilement soignables détruire nos populations.

Nous ne pourrons pas lancer avec succès un programme de développement pour l'après-2015 si les dirigeants du monde laissent les divisions de classe et les barrières sociales se creuser de manière insurmontable.

Nous ne pourrons pas lancer avec succès un programme de développement pour l'après-2015 si les dirigeants du monde laissent se perpétuer entre les pays développés et les pays en développement les déséquilibres de la croissance économique, les barrières commerciales destructrices et le protectionnisme.

Nous ne pourrons pas lancer avec succès un programme de développement pour l'après-2015 si les dirigeants du monde ne font rien pour sauver notre environnement et arrêter la pollution de l'air et des océans, ainsi que la destruction gratuite de nos forêts et de nos terres pour le bénéfice d'un petit nombre.

Lorsque les fondateurs de l'Organisation des Nations Unies ont imaginé cette grande institution, ils ne l'envisageaient pas comme une scène ou un entrepôt de discours éloquentes, mais comme un lieu où nous examinerions nos problèmes, envisagerions des solutions et prendrions des mesures.

C'est pour ces raisons que nos dirigeants, réunis ici aujourd'hui, doivent s'attacher à élaborer pour l'après-2015 un programme de développement social, économique et environnemental qui soit fondamental, impartial, durable, inclusif et implique de profonds changements.

En faire moins serait inacceptable et constituerait un camouflet pour les millions d'habitants de la planète pour lesquels nous devons agir avec courage et détermination.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Josaia V. Bainimarama,
Premier Ministre et Commandant des forces
militaires de la République des Fidji.**

*M. Josaia V. Bainimarama, Premier Ministre
et Commandant des forces militaires de la
République des Fidji, est escorté à la tribune.*

Le Président par intérim (parle en anglais) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Josaia V. Bainimarama, Premier Ministre et Commandant des forces militaires de la République des Fidji, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Bainimarama (Fidji) (parle en anglais) :
Je tiens à féliciter le Président Ashe de son élection à la présidence de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, et je suis convaincu que sous sa direction compétente et avisée, l'Assemblée mènera à bien ses nombreuses tâches. Je voudrais également rendre hommage aux efforts inlassables consentis par le Président de la soixante-septième session de l'Assemblée, S. E. M. Vuk Jeremić, et le remercier de l'efficacité dont il a fait montre à la tête de nos travaux.

Ce mois-ci, les Fidji ont vécu un tournant de leur histoire lorsque S. E. le Président de la République des Fidji a promulgué la nouvelle Constitution du pays. Cette Constitution met en place la première démocratie véritable que connaissent les Fidji depuis que nous nous sommes émancipés du Royaume-Uni et avons accédé à l'indépendance en 1970. Quarante-trois ans et trois Constitutions plus tard, nous disposons enfin d'un texte digne du peuple fidjien. C'est une Constitution qui répond aux critères d'une démocratie véritable et respecte le fondement juridique et moral d'une citoyenneté collective et égalitaire, sans renier l'individualité ni la culture de quiconque.

La Constitution fidjienne de 2013 consacre les principes au cœur de toutes les démocraties libérales : un pouvoir judiciaire indépendant, un État laïc et un large éventail de droits civils, politiques et socioéconomiques. Elle reconnaît les peuples autochtones des Fidji et leurs pratiques traditionnelles; elle protège les droits des propriétaires terriens en majorité autochtones et ceux de leurs locataires; elle exige que les responsables gouvernementaux rendent des comptes et fassent preuve de transparence; elle établit des institutions fortes et indépendantes; et elle remplace notre ancien système électoral de pondération par un système fondé sur le principe « une personne, un vote, une valeur ». Cette

avancée historique est l'aboutissement d'un parcours entamé par les Fidji en 2007 pour construire une société moderne et stable qui puisse fièrement remplir son rôle de membre responsable de la communauté mondiale.

Pendant des années, nous avons été sous le joug d'un système qui avait créé différentes classes de citoyens et dans lequel le suffrage de certains Fidjiens comptait plus que d'autres. Comment pouvions-nous être une nation unie lorsque, aux termes de notre droit fondamental, nous n'étions pas un peuple uni? L'idée même d'une société juste et égalitaire, d'un gouvernement responsable et de la fidélité à l'État-nation était mise à mal de l'intérieur. De trop nombreuses élites étaient convaincues que le meilleur moyen d'enraciner leurs privilèges était de semer les graines de la discorde et de déstabiliser nos institutions indépendantes. Le renversement du Gouvernement, en 1987 puis en 2000, a été l'expression la plus radicale de ce dysfonctionnement.

En conséquence, des dizaines de milliers de Fidjiens ont souffert, et nombre d'entre eux ont pris la décision de quitter leur foyer pour toujours – de quitter les Fidji. Je le redis, c'est là un des épisodes les plus honteux de notre histoire, et je suis déterminé à ce qu'il ne se reproduise plus jamais. Nous ne devons jamais permettre qu'un de nos concitoyens soit traité comme un citoyen de seconde classe ou comme quelqu'un d'inférieur à son voisin. Sans aucun doute, un principe aussi fondamental mérite le plein appui de toutes les nations qui ne toléreraient rien de moins à l'égard de leur propre peuple.

Nous nous sommes donc attelés à instaurer un changement pour le bien du pays, un changement permanent qui mettrait les Fidji sur la bonne voie pour réaliser enfin le potentiel qu'elles affichaient lorsque nous avons accédé avec enthousiasme à notre indépendance. La route a été longue et semée d'embûches. Mais c'est avec un plaisir et un honneur immenses que je me tiens ici aujourd'hui et déclare que notre boussole nationale est enfin recalibrée. Avec la nouvelle Constitution, nous faisons désormais cap vers les premières élections véritablement démocratiques des Fidji, prévues d'ici à septembre 2014, et vers un avenir beaucoup plus radieux pour notre pays.

Au fil des mois, nous posons les fondations de notre nouvelle démocratie parlementaire. À l'inverse du passé, nous mettons en place un système crédible et régulier pour encadrer ce processus. À ce jour, quatre partis politiques ont été enregistrés conformément aux

nouvelles législations, qui garantissent transparence et responsabilisation, et près de 540 000 Fidjiens – sur 620 000 électeurs estimés – se sont inscrits sur les listes électorales de 2014.

De nombreuses démocraties contemporaines stables ont elles aussi connu des périodes de turbulences. Certaines ont traversé des décennies d'instabilité et de violences, tandis que d'autres ont vécu un seul événement fondateur. Ces événements ont changé le cours de l'histoire. Ils ont transformé des bastions de l'élitisme et de l'oppression en nations de liberté, d'égalité et de démocratie véritable. Aux États-Unis d'Amérique, ce fut Bunker Hill et la guerre de sécession; en France, la prise de la Bastille et la Révolution; en Australie, l'Eureka Stockade – la révolte des mineurs; et le Royaume-Uni a connu une histoire sanglante avant d'établir la monarchie parlementaire. Les Fidji ont eu elles aussi leur lot de turbulences.

Malheureusement, et à notre grande déception, certains de nos plus anciens amis n'ont pas voulu nous faire confiance. Ils nous ont abandonnés et ont voulu nous infliger des sanctions. Nous avons demandé leur assistance et leur compréhension, mais ils nous ont tourné le dos. Ils ont préféré appuyer une forme de démocratie, de gouvernance et de justice pour les Fidji qu'ils n'auraient jamais tolérée pour eux-mêmes. Nous espérons aujourd'hui qu'ils reconnaissent que nous avons tenu parole. Toutes les nations luttent à un moment ou un autre pour surmonter les difficultés qui leur sont propres, pour corriger des erreurs historiques et pour se montrer dignes des principes sur lesquels elles ont été fondées. C'est aussi le cas des Fidji. Notre isolement nous a poussés à chercher de nouveaux partenariats, qui se sont avérés fructueux. Notre position dans le monde n'a jamais été aussi forte qu'aujourd'hui.

Les Fidji ont axé leur développement politique et leur politique étrangère sur un principe clef, solidement ancré dans la Charte des Nations Unies : en tant qu'États souverains, nous sommes maîtres de notre destinée. Dans le même temps, nous reconnaissons qu'il est nécessaire de collaborer avec tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, afin d'œuvrer pour une paix mondiale durable, une justice fonctionnelle, et la dignité et le respect pour tous. C'est cet esprit de coopération qui nous pousse à voir plus loin que notre seul intérêt et à tendre une main secourable à autrui. Ce même esprit nous enjoint d'être fidèle aux idéaux, objectifs, valeurs et principes communs. Ensemble,

ils constituent le phare qui nous guide tandis que nous naviguons entre les écueils de ce nouveau millénaire.

Le thème sélectionné par le Président pour orienter le débat général de cette soixante-huitième session, « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain », est tout à fait opportun à ce stade de l'existence de l'ONU. À une époque où pauvreté et sous-développement s'accroissent et où l'accumulation de richesses et les progrès technologiques sont sans précédent, l'écart qui sépare les zones riches et les zones pauvres de la planète ne cesse de croître. Nous ne devons donc pas perdre de vue l'un des impératifs de notre temps : l'égalité entre les pays, qu'ils soient grands ou petits, est le fondement même de la pertinence, de la crédibilité, et même de la survie de cette Organisation mondiale.

À cet égard, les progrès accomplis jusqu'ici par l'Assemblée générale pour lancer rapidement les mécanismes de suivi convenus en 2012 à la Conférence Rio+20 nous semblent encourageants. Tout au long de cette année, le Groupe des 77 et la Chine a insisté pour que la feuille de route du programme de développement pour l'après-2015 intègre les déficits de mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, en maintenant l'objectif suprême de l'élimination de la pauvreté. Le nouveau programme de développement doit être universel, applicable par tous les pays et pertinent pour tous. Je souligne aussi qu'il devrait être axé sur un développement économique qui favorise à la fois l'insertion sociale et la viabilité environnementale.

Le meilleur moyen de concrétiser notre désir commun d'un programme de transformation pour le développement mondial au-delà de 2015 est d'entreprendre un effort collectif et de mettre en place un partenariat mondial renforcé. Cette action doit placer le développement et le bien-être des populations en son centre. Si la communauté internationale et les gouvernements au niveau national s'engagent en faveur d'un programme de transformation véritable aux niveaux structurel, institutionnel et normatif, alors le programme de développement pour l'après-2015 pourra mener à un changement de paradigme dans le monde.

Les Fidji sont déterminées à devenir un bon citoyen du monde comme en atteste notre coopération suivie avec l'Organisation des Nations Unies, les institutions du système et leurs secrétariats. Notre décision d'accepter de présider le Groupe des 77 et la Chine en 2013 procède de notre attachement à l'égalité des droits conférée aux Membres de l'Organisation

des Nations Unies, et nous estimons par conséquent que nous devons tous également nous acquitter des responsabilités qui nous incombent au sein de cette grande famille des nations.

La participation fidjienne aux activités de maintien de la paix des Nations Unies demeure sans faille. C'est un motif de grande fierté pour un pays de notre taille que de pouvoir y contribuer de manière utile et importante. Ces 30 dernières années, nous avons toujours répondu présents à l'appel des Nations Unies pour servir partout dans le monde, y compris dans les situations les plus difficiles. Bien que pleinement conscients des risques encourus, la confiance que nous plaçons dans nos soldats de la paix nous a poussés à déployer des contingents dans les hauteurs du Golan cette année pour prêter main forte à l'ONU. Les nombreuses années que les soldats fidjiens ont passées dans la région du Moyen-Orient, en particulier au Liban, en Iraq et au Sinaï, sont un atout qu'ils apportent à chaque mission. Les Fidji considèrent aussi que les activités de police menées au titre du maintien de la paix et les contributions apportées dans les secteurs pénitencier et de la justice sont importantes pour mettre en place des institutions publiques locales pouvant être gérées par les autorités locales une fois les missions de maintien de la paix achevées, et nous sommes en train de faire fond à cet égard sur nos nombreux engagements actuels au Libéria, au Darfour et au Soudan du Sud.

Il revient aux membres de l'Assemblée générale de faire en sorte que les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police déployés sur le terrain reçoivent tout l'appui nécessaire, y compris sous forme de directives de politique générale claires et appropriées. Pour le bien des pays concernés, nous ne devons pas renoncer à cette responsabilité. J'engage tout le monde à œuvrer de concert au sein de l'ONU pour fournir de telles directives politiques, compte tenu en particulier de l'évolution des missions de maintien de la paix qui revêtent aujourd'hui un caractère multidimensionnel et complexe sans commune mesure avec les premières missions de maintien de la paix des Nations Unies.

En tant que pays insulaire du Pacifique, les Fidji réaffirment leur appui aux efforts que déploient les petits États insulaires en développement pour parvenir au développement durable. Non seulement les petits États insulaires en développement sont extrêmement vulnérables aux effets des changements climatiques, comme l'élévation du niveau de la mer, l'acidification des océans et la fréquence accrue des phénomènes

météorologiques extrêmes, mais pour certains c'est notre existence même qui est menacée. La réponse que nous apportons aux souffrances de ceux qui courent les plus grands risques doit donc être frappée de l'indispensable sceau de l'urgence.

La troisième Conférence internationale sur le développement durable des petits États insulaires en développement qui doit se tenir en 2014 sera déterminante pour relever de façon très spécifique et concrète les nombreux défis qui se posent à ces États. Ce sera l'occasion pour la communauté internationale de réaffirmer sa détermination à mettre en œuvre les décisions et accords relatifs aux petits États insulaires en développement. À l'heure où la communauté internationale discute du programme de développement pour l'après-2015, et notamment du successeur du Cadre d'action de Hyogo, nous devons veiller à ce que le nouveau modèle tienne compte des risques qui pèsent sur nous et s'y attaque. Cela s'applique tout particulièrement aux petits États insulaires en développement où des pertes économiques estimées en centaines de millions de dollars sont occasionnées chaque année par ce qu'on appelle les « catastrophes naturelles ». Protéger les acquis du développement et investir dans la résilience aux catastrophes est vital pour le développement durable.

L'action menée par l'Organisation des Nations Unies pour mettre fin au colonialisme doit se poursuivre dans le contexte de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), dont les Fidji sont membres. Par le biais de l'organe régional du Pacifique connu sous le nom de Groupe du fer de lance mélanésien, les Fidji œuvrent de concert avec d'autres membres de la Quatrième Commission pour accélérer le processus de décolonisation.

Pour réformer et développer leur infrastructure des technologies de l'information et des communications (TIC), les Fidji ont adopté une approche globale combinant un cadre national pour le développement des TIC et des politiques et initiatives efficaces et pragmatiques aux fins d'obtenir des résultats profitant directement aux Fidjiens. Cette approche s'avère fructueuse. Aux Fidji, le réseau de téléphonie mobile couvre 95 % du territoire, y compris la 3G, et nous avons été parmi les premiers dans la région à lancer un appel d'offres pour l'introduction de la 4G. Nous mettons également en œuvre une série d'initiatives novatrices pour étendre l'accès à prix abordable et améliorer les

services, notamment dans les zones les plus reculées du pays.

Dans son examen annuel des infrastructures, des services et de l'accès aux TIC dans 150 pays, l'Union internationale des télécommunications a rendu un hommage appuyé aux Fidji en tant que pays en développement. Les Fidji se classent en effet à la troisième place *ex aequo* en terme de progression et occupent la quatrième place mondiale en pourcentages, avec un bond de 14 %.

Premier pays à avoir ratifié la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, les Fidji ont placé les obligations auxquelles elles ont souscrit vis-à-vis de l'océan au cœur de leur politique étrangère. Mais il existe encore un écart entre ce que prévoit les instruments internationaux et ce qui est ou non appliqué, et il nous faut nous engager à agir clairement pour traduire les paroles en actes s'agissant de faciliter la gestion durable des ressources des océans et de partager équitablement les avantages tirés de leur utilisation.

Les Fidji ont accueilli le mois dernier le premier Forum des îles du Pacifique pour le développement. Ce forum est la seule instance sud-sud dans la région du Pacifique à fournir une plateforme multipartite où gouvernements, secteur privé et société civile peuvent débattre de ce que les pays insulaires du Pacifique doivent faire pour parvenir au développement durable.

Nous espérons que la soixante-huitième session de l'Assemblée générale sera productive. Je voudrais assurer une fois encore le Président Ashe et tous les membres de notre appui et de notre coopération sans faille en vue de la réalisation des objectifs de l'Organisation des Nations Unies et des aspirations de la communauté mondiale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Commandant des forces militaires de la République des Fidji de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre et Commandant des forces militaires de la République des Fidji, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Herman Van Rompuy,
Président du Conseil européen**

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Conseil européen.

M. Herman Van Rompuy, Président du Conseil européen, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Herman Van Rompuy, Président du Conseil européen, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Van Rompuy (Conseil européen) (*parle en anglais*) : Lors de l'Assemblée générale de l'année dernière, nous avons uni nos voix pour déplorer que la guerre civile syrienne ait coûté la vie à plus de 25 000 personnes. Un an plus tard, elle en a tué plus de 100 000, hommes, femmes et enfants. Le nombre de réfugiés, qui était de 250 000 en septembre dernier, avait doublé en décembre; il avait de nouveau doublé en mars et il a doublé une nouvelle fois depuis. Aujourd'hui, 2 millions de Syriens, dont la moitié sont des enfants, ont fui leur pays et, si la tendance actuelle se poursuit, ce chiffre pourrait presque doubler à nouveau avant la fin de l'année : on pourrait alors compter 3,5 millions de réfugiés. Nous ne pouvons pas laisser se poursuivre cette spirale criminelle de violence communautaire atroce au cœur de la région la plus instable du monde. Quelle sera la situation lorsque nous nous rencontrerons à nouveau l'an prochain?

La communauté internationale ne peut tout simplement plus rester passive face à la Syrie. C'était déjà vrai cet été, mais le pire était à venir. Il y a cinq semaines, dans les faubourgs de Damas, un nouveau seuil a été franchi dans la tragédie, un crime contre l'humanité a été commis, et la donne s'en est trouvée modifiée. Nous sommes aujourd'hui dans une situation nouvelle. L'Union européenne se félicite de l'ouverture diplomatique qui est apparue et dont la finalité est le contrôle et la destruction des armes chimiques syriennes.

Cet événement est important en soi : nous devons absolument éviter la création d'un épouvantable précédent dans le domaine de l'utilisation des armes chimiques, qui constitue un crime odieux contre l'humanité. Le rôle de l'ONU à cet égard est indispensable, comme l'ont souligné à maintes reprises les 28 gouvernements de l'Union européenne.

Maintenant qu'il dispose du rapport du Secrétaire général et de l'inventaire de l'arsenal fourni par le régime syrien, il est urgent que le Conseil de sécurité, avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, prenne les décisions nécessaires pour que les stocks syriens de gaz toxiques et d'agents neurotoxiques soient

détruits rapidement et en toute sécurité. J'appelle de mes vœux l'adoption d'une résolution claire du Conseil de sécurité, qui marquerait un tournant.

L'élimination de l'arsenal chimique syrien est en soi une étape majeure. Elle pourrait aussi avoir un effet important sur la dynamique de toute la région. À l'évidence, le conflit qui ravage la Syrie est révélateur d'un grand nombre de tensions profondes qui ébranlent tout le Moyen-Orient. Il est alimenté par ces tensions, et à son tour il les attise. Par conséquent, une résolution sur la Syrie devrait tenir compte de la situation dans son ensemble. C'est pourquoi toute ouverture politique est d'une importance considérable : une avancée sur les armes chimiques pourrait commencer à ouvrir d'autres portes. Elle constituerait une première lueur dans le noir de la tragédie syrienne.

Curieusement, il y a plus de raisons d'espérer, certes sans euphorie, aujourd'hui qu'il y a quelques semaines. Car si les engagements peuvent être respectés et les promesses tenues concernant les armes chimiques, si une communication peut être rétablie, si nous pouvons trouver un accord au sein de la communauté internationale et au Conseil de sécurité, si nous pouvons faire tout cela à propos des armes chimiques, alors il y a de fortes chances que nous puissions le faire sur d'autres sujets.

Il doit y avoir des moyens d'ouvrir des perspectives. Mais lorsque des occasions se présentent, il faut les saisir. Ce n'est qu'à cette condition que l'horizon se dégagera pour la Syrie. Aujourd'hui, le moment est venu de s'atteler activement à la tenue d'un « Genève II ». La communauté internationale que nous sommes doit y engager toute son énergie, avec tous les moyens diplomatiques dont elle dispose. La première priorité est d'amener toutes les parties à la table des négociations. Ceux qui sont proches de Damas et ceux qui sont proches de l'opposition syrienne doivent mettre tout en œuvre à cet effet. L'Union européenne est disposée à apporter tout le soutien nécessaire pour permettre un règlement politique.

Et ailleurs dans la région aussi, de nouvelles chances de progresser peuvent et doivent être saisies. C'est le cas en particulier dans le processus de paix au Proche-Orient, où les perspectives de progrès paraissent meilleures qu'elles ne l'ont été depuis pas mal de temps. Toutes les parties retournent à la table des négociations, de nouveau animées de la volonté de progresser. Pour l'Union européenne, les choses sont claires : la Palestine et Israël doivent pouvoir satisfaire leurs aspirations

légitimes et constituer deux États vivant côte à côte en paix et en sécurité. Les deux parties doivent saisir la chance qui s'offre à elles aujourd'hui.

Nous espérons aussi que les attentes cristallisées autour des nouveaux dirigeants iraniens vont se traduire par des mesures concrètes, tant dans l'intérêt de la stabilité régionale qu'au niveau des pourparlers nucléaires. Dans ce domaine, tous les efforts en vue de parvenir à une solution négociée, grâce aux travaux des E3+3 menés par la Haute Représentante de l'Union européenne, M^{me} Catherine Ashton, bénéficient du soutien sans réserve de l'Union européenne. Ces éléments nouveaux en ce qui concerne Israël et la Palestine, et l'Iran, peuvent avoir un effet de synergie sur ce qui se passe actuellement autour de la Syrie; il ne faut ménager aucun effort pour ouvrir la voie à une solution politique.

Lorsque Genève II commencera, ne nous voilons pas la face, la tâche ne sera pas facile – il n'est jamais facile de mettre fin à une guerre. Il faudra pour cela faire preuve de volonté politique et d'un véritable sens du compromis. Mais nous devons être conscients que le coût de l'hésitation, de l'inaction, serait beaucoup plus élevé – et pas seulement pour la population syrienne. Chaque jour compte. Chaque journée de violence impardonnable ajoute à la rancœur et aux traumatismes, la radicalisation et la rivalité entre chefs de guerre gagnent du terrain, la haine et le désespoir l'emportent. La réconciliation en Syrie, et autour de la Syrie, devient chaque jour plus difficile.

En Europe, nous savons que la réconciliation est l'étape la plus pénible. Les pays de notre continent n'ont décidé de vivre en paix qu'au terme de nombreuses guerres et d'un grand nombre de guerres civiles, qui ont fait énormément de victimes – un prix que nous ne voulons pas que d'autres encore aient à payer. Et nous savons que la réconciliation est encore plus malaisée au sein d'un même pays. Ne plus se faire la guerre est une chose, vivre à nouveau ensemble en est une autre.

La Syrie, en tant que pays, en tant que nation, est dévastée. Il faudra du temps, du courage et de la persévérance pour bâtir une Syrie unie, ouverte à tous et démocratique, à laquelle tous les Syriens puissent avoir le sentiment d'appartenir et au sein de laquelle tous partagent un avenir commun quelle que soit leur identité, quelle que soit leur religion. Les promesses du Printemps arabe doivent être tenues en Syrie aussi – tout comme elles doivent l'être en Égypte et au-delà. Il s'agit fondamentalement d'une aspiration commune à la

démocratie, à la tolérance, à la justice sociale; c'est un message fort dans lequel nous avons encore foi.

Mais dans ce long cheminement, les Syriens auront besoin de toute l'aide possible, tout comme d'autres avant eux, y compris nous en Europe, ont été épaulés lorsqu'ils ont reconstruit leurs nations. L'ONU peut jouer un rôle important dans le rétablissement de l'unité du pays et aider la Syrie dans sa recherche de justice, en veillant à ce que personne ne bénéficie de l'impunité et que tous les auteurs de crimes de guerre répondent de leurs actes.

Nous, Européens, sommes prêts à jouer notre rôle pour aider la Syrie à reconstruire sa nation, comme le montre notre engagement actuel sur le terrain dans le cadre de l'effort humanitaire déployé en Syrie et dans les pays où ont fui les réfugiés – en particulier au Liban et en Jordanie, où la situation est extrêmement préoccupante. Nos pays et nos institutions, en étroite collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, s'efforcent de fournir des denrées alimentaires, une protection et des abris, ainsi qu'une assistance médicale et des services scolaires. Nous sommes de loin le plus important pourvoyeur d'aide à la Syrie : ensemble, nous avons déjà fourni 1,8 milliard d'euros – soit 2,4 milliards de dollars – et nous savons qu'il en faudra davantage.

(l'orateur poursuit en français)

Nous agissons ainsi car l'Europe est prête à continuer à jouer son rôle dans le monde. Pour nombre de pays, que ce soit en Afrique, en Amérique latine, en Asie, ou de la mer Méditerranée à la mer Caspienne, l'Union européenne est un partenaire fidèle de développement, de paix et de sécurité, pour les objectifs du Millénaire et pour la prospérité mondiale par le commerce ouvert; un partenaire solide dans la lutte contre l'extrémisme et la barbarie, dont les événements au Kenya, au Pakistan et en Iraq sont des manifestations récentes et tragiques.

Malgré la crise financière qui met à l'épreuve nos économies, nous ne nous désengageons pas de nos responsabilités dans le monde. Malgré la crise, nous avons maintenu tous les financements européens pour le développement et l'action humanitaire dans notre budget européen commun, alors même que nous en réduisons la taille. Malgré la crise, nous poursuivons notre engagement politique et financier contre les changements climatiques, en Europe et dans le monde, et nous porterons notre entier appui à la conférence internationale prévue à Paris en 2015.

Enfin, malgré la crise, au cours des deux dernières années, l'Union européenne a lancé pas moins de cinq nouvelles missions européennes, civiles ou militaires: pour soutenir la reconstruction du Mali et du Soudan du Sud, rétablir la sécurité au Sahel et aux frontières de la Libye, ainsi qu'au large de la Somalie. Par ailleurs, nous avons renouvelé en 2013 le mandat des opérations en Afghanistan, en Géorgie, ainsi qu'en République démocratique du Congo. Car l'Europe, sur les terrains de crise et de conflit, ce sont des médecins et des urgentistes, des agronomes et des ingénieurs ; mais aussi des magistrats, des policiers, des militaires : des hommes et des femmes qui accompagnent leurs homologues locaux dans les efforts pour stabiliser un pays, rétablir l'ordre et l'état de droit, pour restaurer le sens de la justice et donner confiance en l'avenir.

(l'orateur reprend en anglais)

Malgré les difficultés financières qu'elle a connues ces dernières années, l'Europe ne se désengage pas. La crise financière mondiale qui a commencé dans cette ville-même il y a cinq ans a ébranlé l'Europe et conduit à des déséquilibres mondiaux contre lesquels nous avons énergiquement lutté. Nous remettons de l'ordre chez nous et nous attendons des autres qu'ils en fassent autant chez eux. Des pays du monde entier sont concernés par la nécessité de corriger les déséquilibres internes et de poursuivre les réformes structurelles. En ce qui nous concerne, les premiers résultats commencent à se faire sentir : la zone euro se porte financièrement mieux qu'il y a 12 mois. La menace qui planait sur son existence-même a disparu et nous consacrons maintenant toute notre énergie à améliorer les perspectives d'emploi et de croissance. Nous avons déployé d'énormes efforts, inscrits dans le long terme. Les résultats mettent du temps à se concrétiser en termes de croissance forte et d'emplois, mais quand ils commenceront à se manifester – et c'est le cas aujourd'hui – ils seront plus durables. L'an prochain, nos 28 pays, à une exception près, devraient connaître la croissance.

On ne peut pas sous-estimer notre volonté politique de préserver l'unité de l'Europe. Nous l'avons démontrée ces cinq dernières années. En effet, au bout du compte, c'est un projet politique qui nous rassemble : rapprocher des pays et rapprocher des gens.

(l'orateur poursuit en français)

En ce mois de septembre 2013, ici à New York, la communauté internationale peut et doit se ressaisir. C'est notre responsabilité commune, à nous tous ici

présents, de traduire des signes positifs en des avancées concrètes pour la paix et la prospérité. J'en appelle donc à la négociation, au dialogue, à la conclusion d'accords internationaux, dans la conviction – qui est le fondement même de cette institution – que le progrès en politique internationale passe par des paroles librement échangées entre parties.

C'est vrai pour la Syrie, tant sur les armes chimiques que « Genève II » ; c'est vrai pour le processus de paix au Moyen-Orient, ou pour les pourparlers nucléaires avec l'Iran; mais c'est vrai également pour les autres grands défis mondiaux. C'est d'ici, c'est de New York, que peut et doit venir un nouvel élan pour les prochains grands rendez-vous mondiaux – sur le changement climatique à Varsovie en novembre, sur le commerce ouvert à Bali en décembre, ou encore sur la régulation financière au Groupe des Vingt de Brisbane l'année prochaine. L'échange de paroles qui engage est un acte d'espoir. C'est précisément d'espoir dont on a besoin.

(l'orateur reprend en anglais)

L'espoir est entre nos mains.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Conseil européen de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Herman Van Rompuy, Président du Conseil européen, est escorté de la tribune.

Allocution de Cheikh Jaber Al Mubarak Al Hamad Al Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'État du Koweït.

Cheikh Jaber Al Mubarak Al Hamad Al Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. A. Cheikh Jaber Al Mubarak Al Hamad Al Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Cheikh Al Sabah (Koweït) (*parle en arabe*) : C'est avec plaisir, tout d'abord, que j'adresse, au nom du Gouvernement et du peuple koweïtiens, mes plus sincères félicitations à M. Ashe et à son

pays, notre frère, Antigua-et-Barbuda, pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session. Nous sommes certains de pouvoir compter sur sa vaste expérience des activités internationales pour une conduite avisée et compétente des travaux de l'Assemblée et lui souhaitons plein succès dans ces fonctions. Je voudrais également remercier M. Vuk Jeremić des efforts qu'il a déployés dans le cadre de son mandat de Président de l'Assemblée à sa précédente session.

Je me dois en outre de saluer les efforts considérables déployés en permanence par le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, à la tête de l'Organisation, pour en diffuser le noble message, dans le cadre du maintien de la paix et de la sécurité internationales, et répondre aux aspirations des États et peuples du monde à un monde meilleur garantissant une vie digne à tous les êtres humains.

L'État du Koweït condamne fermement l'ignoble acte terroriste commis dans un centre commercial de Nairobi le samedi 21 septembre, et nous présentons au Gouvernement et au peuple de la République amie du Kenya ainsi qu'aux familles des victimes nos plus sincères condoléances. Nous tenons également à dire que nous appuyons pleinement le Royaume frère de Bahreïn ainsi que l'ensemble des mesures et initiatives qu'il prend pour préserver sa sécurité, sa stabilité et le bien-être de ses citoyens.

Le maintien de la paix et de la sécurité régionales et internationales revêt une grande importance dans les priorités de la politique étrangère de l'État du Koweït, qui s'appuient sur les buts et principes de la Charte des Nations Unies, et les dispositions connexes du droit international visant l'établissement de liens de confiance et de bon voisinage, de respect mutuel, de non-intervention dans les affaires intérieures des États ainsi que le renforcement des concepts fondés sur la coexistence pacifique ainsi que la recherche de moyens et de solutions pacifiques de règlement des différends et des conflits.

En novembre de l'année dernière, l'État du Koweït a célébré le cinquantième anniversaire de la ratification de sa Constitution, qui constituait une expérience sans équivalent de la relation entre gouvernant et gouverné. Elle a conduit, dans une harmonieuse continuité, à une pratique démocratique et une participation populaire dans lesquelles ont pu se concrétiser les concepts et valeurs de l'évolution et du plein développement politiques, fondés sur la paix ainsi que le développement

et le renforcement des relations entre États voisins, conformément aux principes du respect mutuel, de la communauté d'intérêts et de la relégation au passé des blessures anciennes, afin de tracer la voie d'un avenir meilleur pour la région et le monde.

Dans ce contexte, je tiens à saluer nos relations bilatérales avec la République d'Iraq ainsi que les efforts du Gouvernement iraquien en vue d'honorer ses engagements internationaux à l'égard du Koweït, en application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nos relations bilatérales se sont développées de façon positive et concrète grâce à des échanges au plus haut niveau entre les dirigeants de nos deux pays. Nous avons surmonté nos divergences du passé, et comptons à l'avenir renforcer et développer nos relations bilatérales pour le bien-être de nos peuples et dans leur intérêt.

Nous comptons également sur la mise en place d'une véritable coopération avec la République d'Iraq en vue de retrouver les dépouilles des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus, et d'entreprendre une recherche sérieuse des archives nationales de l'État du Koweït, en application de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité. Cette résolution a été adoptée à la suite de l'accord conclu concernant le transfert des responsabilités de suivi en la matière du Coordonnateur de haut niveau chargé de la question des Koweïtiens et nationaux d'États tiers portés disparus et des biens koweïtiens disparus à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq. À cet égard, nous nous félicitons des efforts du Secrétaire général et de son souci de faire en sorte qu'une solution définitive soit rapidement trouvée à ces deux questions, que le sort des personnes portées disparues soit connue et qu'il soit mis fin à la souffrance de leurs familles.

Plus de deux ans et demi se sont écoulés depuis le déclenchement de la crise en Syrie. Cette crise est bien plus qu'un désastre humanitaire; elle se rapproche de plus en plus de la définition d'une catastrophe, compte tenu du nombre croissant de victimes, de personnes portées disparues et de déplacés, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, et des scènes récurrentes de massacre, de violence, de destruction, d'oppression et de violation des valeurs et des principes les plus fondamentaux de l'humanité. L'ampleur de la crise est devenue un obstacle à toute solution susceptible de la contenir, et ce en dépit des efforts considérables déployés sans relâche aux niveaux régional et international. Le Conseil de sécurité doit s'acquitter d'une responsabilité historique et décisive : commencer à prendre des mesures sérieuses

et concrètes pour trouver des solutions permettant de mettre un terme au massacre du peuple syrien frère, d'accéder à ses demandes et de rétablir la sécurité et la stabilité dans le pays.

En janvier 2013, face à la souffrance des Syriens due à l'aggravation de la crise et à ses conséquences destructrices, l'État du Koweït a accueilli une conférence internationale de donateurs destinée à financer l'aide humanitaire en Syrie. Cette conférence a obtenu les résultats escomptés, et les promesses de dons ont dépassé le montant visé d'1,5 milliard de dollars, auquel l'État du Koweït a contribué à hauteur de 300 millions de dollars. Ce montant a été versé en totalité à un certain nombre d'organes et d'organismes des Nations Unies, qui s'en sont servis pour apporter des secours d'urgence à la population syrienne, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Syrie. L'État du Koweït tient à remercier tous les pays qui ont participé à la conférence des donateurs. Leur participation témoignait de leur souci et de leur préoccupation à l'égard de la situation humanitaire qui ne cesse de se détériorer en Syrie.

Nous sommes tous conscients que le maintien de la paix et de la sécurité est la clef qui ouvre les portes à une vie digne, à la prospérité et à la créativité humaine. En effet, des facteurs comme le développement, sous tous ses aspects – économique, social, environnemental, politique et culturel –, ne sauraient exister lorsque la paix et la sécurité sont absentes ou sur le déclin.

Concernant la région du Moyen-Orient, la Palestine continue d'être confrontée à des difficultés chroniques qui mettent à mal la vision d'un avenir fondé sur le développement et la coopération régionale et internationale. Les conditions politiques et de sécurité dans la région ont également été perturbées en raison du manque de confiance instillé par Israël, qui poursuit sa politique de construction de colonies de peuplement illégales sur les terres palestiniennes occupées et son siège de la bande de Gaza, et qui détient toujours des milliers de Palestiniens dans des conditions inhumaines, en violation des règles les plus élémentaires du droit international humanitaire. Ces pratiques ont atteint leur niveau record après l'obtention par la Palestine du statut d'État non membre observateur auprès de l'ONU.

À cet égard, nous réaffirmons que seule la communauté internationale sera en mesure de trouver la difficile formule de la paix. Nous apprécions à cet égard les efforts que déploient actuellement les États-Unis d'Amérique pour sortir le processus de paix de l'impasse dans lequel il se trouve, et espérons que

leurs efforts persistants et les pressions exercées sur Israël l'inciteront à se conformer aux résolutions de la légitimité internationale.

Au niveau régional, et en ce qui concerne le programme nucléaire iranien, l'État du Koweït appuie les efforts en cours visant à régler pacifiquement cette question tout en préservant le droit de la République islamique d'Iran et de tous les autres pays de la région à utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, sous la supervision et le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Nous demandons également à la République islamique d'Iran de coopérer pleinement avec la communauté internationale et de s'attacher à mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous l'appelons à coopérer avec l'AIEA et à appliquer ses résolutions en vue de trouver une solution définitive à la crise, qui assombrit la région depuis de nombreuses années, suscitant les doutes et créant un climat d'instabilité et de tension.

Cette année, l'État du Koweït a célébré le cinquantième anniversaire de son adhésion à l'Organisation. Depuis lors, mû par sa foi en l'importance d'une action internationale commune, il a cherché à fournir un appui très efficace à la plupart des institutions, organes et entités du système des Nations Unies. Cela est d'autant plus vrai compte tenu du nombre et de l'ampleur accrus des défis auxquels l'Organisation est confrontée à tous les niveaux, et qui mettent à l'épreuve la communauté internationale, représentée par l'ONU, évaluant ainsi la volonté internationale et le partenariat mondial face à ces défis.

M. Beck (Îles Salomon), Vice-Président, assume la présidence.

L'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement a constitué une évolution majeure de la capacité des Nations Unies à mobiliser la volonté mondiale en vue d'éliminer la pauvreté et de parvenir au développement durable, indiquant ainsi clairement le véritable degré d'ambition de la volonté de la communauté internationale et le caractère réaliste de ce partenariat mondial.

Cependant, de nouveaux défis ont émergé, liés soit aux problèmes de sécurité résultant de l'instabilité et des violations des droits de l'homme qui en découlent, soit à la détérioration constante de l'environnement qui menace notre monde, ainsi qu'à d'autres problèmes graves et urgents. La communauté internationale doit donc s'atteler à la tâche incontournable de réexaminer

notre état de préparation en vue d'élaborer un plan de développement global et ambitieux.

Nous devons apporter un complément aux efforts visant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en fixant de nouveaux objectifs et en les intégrant au programme de développement pour l'après-2015. Cela nous permettra de progresser substantiellement vers un nouveau partenariat mondial, qui viendra compléter le processus en cours sur les bases scientifiques de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) et des principes et document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (résolution 66/288), organisée au Brésil. Cela devra aider nos populations, pour qui ces objectifs représentent l'espoir de créer un monde idéal et d'accéder à une vie meilleure, en particulier dans les pays les moins avancés ou ceux qui se remettent encore de guerres et de conflits. À cet égard, nous insistons sur l'importance que la communauté internationale veille tout particulièrement à étayer les fondements du développement pour instaurer la sécurité et la stabilité en Somalie et en Afghanistan.

Bien que l'État du Koweït soit considéré comme un pays en développement, il est indépendant depuis 1961 et est particulièrement soucieux de fournir une assistance financière et matérielle aux pays en développement et aux pays les moins avancés, et ce grâce à divers mécanismes et initiatives.

Le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes est une institution koweïtienne de premier plan qui s'attèle résolument à mettre en œuvre les promesses et les politiques de l'État du Koweït en matière de coopération internationale et d'aide aux populations dans le besoin sur le terrain. Depuis sa création, le Fonds a étendu ses activités au-delà de la région arabe pour apporter une aide au développement aux pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique centrale et d'Amérique latine.

À cet égard, l'État du Koweït a accordé un premier financement de 500 millions de dollars à la République du Yémen pour des projets de développement au titre du programme provisoire pour la période 2012-2014. Cette contribution vise à accompagner une transition pacifique du pouvoir fondée sur l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, qui visent à mettre fin à la crise qui frappe le Yémen, à rétablir la sécurité et la stabilité et à remettre sur pied les secteurs du développement afin de répondre aux aspirations légitimes du peuple yéménite à vivre

dans la paix et la sécurité grâce à la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance.

L'État du Koweït, attaché à promouvoir et à intensifier les activités multilatérales régionales et internationales grâce à l'examen de diverses mesures de coopération et de coordination dans de nombreux domaines importants et sur le plan politique, a accueilli de nombreux sommets, réunions et conférences régionaux et internationaux. Ceux-ci se sont penchés sur une multitude de questions, défis, espoirs et aspirations et ont appuyé des initiatives visant à améliorer les conditions de vie des peuples de notre région et du monde entier.

Afin d'élargir cette approche fondée sur la coordination et l'esprit d'entreprise, l'État du Koweït accueillera en novembre le troisième Sommet arabo-africain sous le thème « Partenaires pour le développement et l'investissement ». Nous espérons que les résultats de cette initiative permettront de renforcer les fondements de la coopération arabo-africaine et d'ouvrir de nouveaux horizons dans l'intérêt de la stabilité, du développement et de la coopération entre les peuples et les pays de ces deux régions. L'État du Koweït accueillera également la trente-quatrième session du Conseil supérieur du Conseil de coopération des États arabes du Golfe en décembre et le vingt-cinquième Sommet de la Ligue des États arabes en mars 2014.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'attachement de l'État du Koweït au système multilatéral international et aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, ainsi que sa conviction qu'il est essentiel que tous les États respectent les obligations qu'ils ont contractées dans le cadre de conventions ou de conférences internationales. Ils contribueront ainsi à la recherche de solutions justes et équitables aux menaces et aux défis auxquels nous sommes confrontés, en vue de la réalisation du noble objectif qu'est le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de l'État du Koweït de l'allocation qu'il vient de prononcer.

Le cheikh Jaber Al Mubarak Al Hamad Al Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Enrico Letta, Président du Conseil des Ministres de la République italienne

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Enrico Letta, Président du Conseil des Ministres de la République italienne.

M. Enrico Letta, Président du Conseil des Ministres de la République italienne, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Enrico Letta, Président du Conseil des Ministres de la République italienne, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Letta (Italie) (*parle en anglais*) : Maintenant que la crise mondiale semble enfin toucher à sa fin, il faut désormais faire de la croissance et du développement notre première priorité. Des progrès remarquables en ce qui concerne les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été réalisés au cours des 10 dernières années. Toutefois, nous devons faire davantage. Nous devons donner aux individus et aux communautés les moyens de se prendre en charge et renforcer la capacité des systèmes économiques et sociaux à s'adapter à l'évolution rapide de notre monde complexe.

En ce qui concerne le programme de développement pour l'après-2015, nous devons traiter les causes profondes des maux qui affligent notre monde plutôt que nous contenter de remédier aux effets secondaires. Le développement durable, conformément aux conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, est le meilleur remède. Animée de cette conviction, l'Italie a été l'un des promoteurs de la création du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, à participation universelle. Nous appuyons également le renforcement du Conseil économique et social et une réforme partielle du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

La promotion du développement durable va de pair avec la diffusion des principes démocratiques. Nous sommes en faveur de la convergence des objectifs de développement durable et d'un programme pour l'après-OMD. Néanmoins, on ne saurait réduire le développement à la croissance économique et à des statistiques. Nous devons voir plus loin que le produit

intérieur brut et accorder une attention particulière à la notion plus large de « qualité de la vie ».

Il faut accorder une attention particulière au rôle des droits des femmes et de l'égalité des sexes. Bien qu'elles cultivent plus de la moitié des denrées alimentaires produites dans le monde, les femmes représentent plus des deux tiers des personnes vivant dans la pauvreté et souffrant de la faim. Une participation accrue des femmes à l'économie mondiale se traduirait par plus d'égalité et de croissance.

Comme l'indique le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (A/68/1), au cours des 13 dernières années, des progrès ont été accomplis dans la lutte contre la pauvreté, mais en dépit de ces améliorations tangibles, une personne sur huit dans le monde souffre encore de malnutrition. La sécurité alimentaire doit être un domaine d'action prioritaire. À cet égard, il faut agir aux niveaux local et mondial. Cette question englobe certains des enjeux majeurs de notre époque : une relation viable entre la consommation et la production, l'efficacité énergétique, etc.

L'Italie entend contribuer concrètement à la question de la sécurité alimentaire grâce à Expo 2015 qui se tiendra à Milan sous le thème « Nourrir la planète : l'énergie pour la vie ». Pour l'heure actuelle, plus de 130 pays ont accepté d'y participer. Pour l'Italie, Expo 2015 représente une occasion d'échanger les meilleures pratiques à travers le monde en matière de viabilité dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Nous entendons promouvoir de nouveaux partenariats entre le secteur privé et le secteur public. Comme je l'ai indiqué aux chefs des organismes des Nations Unies basés à Rome au cours d'une réunion qui s'est tenue récemment, l'Italie estime que le moment est venu de lancer une nouvelle initiative mondiale en matière d'alimentation. Par conséquent, la participation de l'Organisation des Nations Unies à Expo 2015 revêt une grande importance. Une approche intégrée du développement suppose également de mettre l'accent sur ses dimensions sociales.

Les prévisions relatives à l'accroissement de la population mondiale mettent en relief l'un des problèmes contemporains les plus graves. Je veux parler du chômage à travers le monde, en particulier le chômage des jeunes.

Ce phénomène touche toutes les régions du monde, y compris l'Europe et mon pays. Nous voulons

conjuguer les mesures prises aux niveaux national et européen pour déclarer la guerre au chômage.

L'Italie estime important de se concentrer sur les petites et moyennes entreprises, véritable moteur de l'emploi. Ces entreprises sont bien placées pour créer des emplois pour les jeunes et contribuer à la stabilité sociale. En Europe, 85 % des nouveaux emplois du secteur privé sont créés par les PME. Dans le secteur de l'emploi, il faut également accorder une grande attention aux personnes handicapées.

Des centaines de millions de personnes dans le monde immigreront, et ce phénomène affecte tant les nations développées que les pays d'origine. Du fait de sa situation géographique, l'Italie est le port d'entrée de milliers d'immigrants. Au niveau national, nous respectons les droits humains fondamentaux des immigrants et poursuivons les criminels qui pratiquent le trafic d'êtres humains. En même temps, nous avons encouragé la coopération internationale avec les pays d'origine et de transit.

Je voudrais citer, à propos de cette question cruciale, le pape François qui a décidé de se rendre sur la petite île de Lampedusa cet été. Il a apporté un message de soutien aux milliers d'immigrants qui arrivent d'Afrique chaque année. Nous devrions tous lutter contre ce qu'il a appelé « la mondialisation de l'indifférence » et assumer pour nous-mêmes les souffrances des migrants.

Conscients de la nécessité d'en faire davantage aux niveaux national et international, nous attendons avec intérêt le deuxième sommet du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, qui doit se tenir à New York au mois d'octobre.

La stabilité, la sécurité et la paix sont nécessaires à la réalisation du développement durable. Depuis le début du conflit en Syrie, le Gouvernement italien a rappelé qu'il importe de préserver le rôle de l'ONU en tant que gardien ultime de la paix. En même temps, nous condamnons avec force ce qui s'est passé en Syrie avec l'utilisation d'armes chimiques. Nous ne pouvons pas rester indifférents face aux violations flagrantes des droits internationaux fondamentaux.

L'Italie invite tous les membres du Conseil de sécurité et les autres parties prenantes compétentes à ne ménager aucun effort dans la recherche de solutions politiques. C'est pourquoi le Gouvernement italien a salué le Cadre de référence de Genève pour l'élimination des armes chimiques syriennes. Nous appuyons

fermement le travail mené par le Conseil de sécurité pour encourager la Syrie à adhérer à la Convention sur les armes chimiques.

Nous ne pouvons pas accepter la détérioration continue de la situation humanitaire en Syrie et dans les pays voisins. Encore une fois, nous invitons toutes les parties au conflit à respecter pleinement le droit international humanitaire, et l'assistance humanitaire doit bénéficier d'une protection effective.

L'Italie a augmenté son assistance humanitaire, notamment pour les réfugiés. Elle a promis une contribution de 30 millions de dollars pour l'année 2013 et compte encore accroître ses efforts afin d'élargir l'étendue de son assistance humanitaire. Au Sommet du Groupe des Vingt à Saint-Petersbourg, nous avons annoncé notre intention de mettre en œuvre de nouvelles initiatives d'urgence et humanitaires pour 50 millions de dollars supplémentaires. Vendredi, lors de mon retour à Rome, j'ai officialisé cette mesure.

Nous continuerons d'accorder à la Somalie une place prioritaire dans notre ordre du jour. Comme je l'ai confirmé au Président Hassan Sheikh Mohamud il y a quelques jours à Rome, l'Italie est prête à aider les autorités somaliennes à jeter les bases d'un État fédéral uni et efficace.

De concert avec l'Éthiopie, l'Italie a organisé une réunion ministérielle du Forum des partenaires de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, qui se tiendra demain, le 26 septembre ici à New York, pour examiner la situation en Somalie.

L'Italie, en tant que premier contributeur à la Libye, aide ce pays dans ses efforts de stabilisation et de transition démocratique, et nous restons pleinement engagés dans la coopération avec la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). D'ici la fin de l'année, l'Italie accueillera à Rome la deuxième conférence internationale sur la Libye, que nous préparons en collaboration avec les autorités libyennes, la MANUL et d'autres partenaires.

L'Italie réitère son ferme attachement à la stabilisation du Mali et de la région du Sahel. Au niveau national, nous assurons actuellement le financement de la formation de la police des frontières au Mali et au Niger. Nous nous félicitons de la tenue de la prochaine réunion de haut niveau sur le Sahel. La stratégie présentée par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Romano Prodi, est un bon exemple de l'intensification des efforts et de l'augmentation des ressources.

L'Italie est le septième contributeur au budget de l'ONU. Depuis 2006, en dépit de contraintes financières, nous avons été le principal pays fournisseur de forces de maintien de la paix des pays occidentaux. Nous donnons la preuve de notre attachement à la paix et à la stabilité en participant à 10 missions de maintien de la paix des Nations Unies dans le monde, de la Méditerranée au Moyen-Orient, de l'Afrique à l'Afghanistan.

L'Italie est engagée dans les initiatives internationales relatives à la paix et à la sécurité telles que le Traité sur le commerce des armes, que nous avons déjà ratifié, la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, notamment.

L'Italie croit que le respect des droits de l'homme est indispensable à la coexistence pacifique entre les nations. Notre politique étrangère reste axée sur les affaires sociales et humanitaires, ainsi que sur la protection des droits de l'homme. Partout où les droits de l'homme sont menacés, la paix et la sécurité mondiales le sont aussi.

L'Italie poursuivra ses efforts en vue de mieux défendre les personnes les plus exposées à la violence et à la discrimination. Notre action et notre réflexion doivent être dirigées vers les catégories les plus à risque : les femmes, les enfants, les minorités ethniques et religieuses, les lesbiennes, les homosexuels, les bisexuels et les personnes transgenre, les défenseurs des droits de l'homme et les travailleurs humanitaires.

Les atrocités qui se sont produites récemment au Pakistan illustrent encore une fois l'importance de la question de la tolérance religieuse. L'Assemblée générale ne doit jamais cesser de lutter contre la haine et le fondamentalisme religieux.

En même temps, l'Italie continuera d'appuyer la campagne en faveur d'un moratoire mondial sur la peine capitale.

Au cours du deuxième semestre de 2014, l'Italie assumera la présidence de l'Union européenne. Nous voulons que l'Union européenne soit plus ouverte sur le monde, c'est-à-dire qu'elle mène une politique étrangère ou mondiale plus active et augmente ses échanges commerciaux avec le reste du monde. À cet égard, nous accueillerons le prochain sommet de la Réunion Asie-Europe, qui se tiendra à Milan en octobre 2014.

Je suis convaincu qu'une Europe bien gouvernée peut être un acteur mondial. Un bon exemple en est sa

politique d'élargissement qui, en très peu de temps, a réussi à apporter la stabilité dans les Balkans. Il est grand temps que l'Union européenne assume pleinement son rôle sur la scène mondiale. Nous, Européens, devons agir dans une plus grande unité et dans l'optique d'une gouvernance plus effective.

En ce qui concerne l'adaptation à un monde en évolution, je voudrais conclure en évoquant la réforme du Conseil de sécurité.

En tant que l'un des chefs de file du Groupe du consensus, l'Italie est convaincue qu'une réforme du Conseil de sécurité est absolument nécessaire. L'adoption de cette réforme exigera toutefois qu'un consensus soit dégagé entre la grande majorité des États Membres. Nous devons faire en sorte que le Conseil de sécurité soit adapté au monde d'aujourd'hui, en renforçant sa responsabilisation, sa transparence et son efficacité. Pour faire coïncider les différents modèles de réforme, tous les États Membres devront être prêts à s'investir dans le prochain cycle de négociations en se

montrant plus accommodants et davantage disposés au compromis.

De nombreuses difficultés nous attendent. En tant que membre actif de la communauté internationale, l'Italie contribuera à aplanir ces difficultés dans le cadre d'une gouvernance mondiale renforcée. Nous en prenons l'engagement devant l'Assemblée générale, et nous en prenons l'engagement devant toute la communauté internationale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Conseil des Ministres de la République italienne de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Enrico Letta, Président du Conseil des
Ministres de la République italienne, est escorté
de la tribune.*

La séance est levée à 14 heures.